

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq le vingt quatre septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'Annexe-Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 26

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NÉGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Anca VORONIN, Jean DARDENNE, Alain BOURION, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gilles MONTI, Valérie MILLON, François SALAGNAC.

Excusés par procuration :

Alexandre DOS REIS donne procuration à Isabelle NEGRIER CHASSAING en date du 23 septembre 2025

Aurore TONNELIER donne procuration à Stéphanie PANTEIX en date du 24 septembre 2025

Marie-Noël BERGER donne procuration à Danielle TODESCO en date du 24 septembre 2025

Laurence PIPERS donne procuration à François SALAGNAC en date du 24 septembre 2025

Laurent JARRY donne procuration à Bruno COMTE en date du 19 septembre 2025

Alain AUTHIER donne procuration à Valérie MILLON en date du 24 septembre 2025

Excusée :

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de séance : Lucile VALADAS

Objet : Approbation des projets d'établissements des multi-accueils « Les P'tits Loups » et « Pomme d'Api » pour la période 2026-2030

Délibération 2025-86

Conformément aux dispositions du Code de l'action sociale et des familles, tout établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) doit être doté d'un projet d'établissement, document de référence qui définit les orientations pédagogiques, éducatives et organisationnelles. Ce document comprend le projet d'accueil, le projet éducatif, le projet social et de développement durable de l'EAJE.

Les actuels projets d'établissement des multi-accueils municipaux « Les P'tits Loups » et « Pomme d'Api » arrivent à échéance au 31 décembre 2025.

Les nouveaux projets d'établissements ont été élaborés par les équipes pluridisciplinaires, en lien avec la direction, les services municipaux compétents et la Caisse d'Allocation Familiale de la Haute-Vienne. Ils ont fait l'objet d'un travail concerté, intégrant les besoins des familles, les recommandations de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), ainsi que les orientations de la municipalité en matière de politique petite enfance.

Ces projets, annexés à la présente délibération, s'articulent autour d'objectifs stratégiques visant à garantir un accueil de qualité, adapté aux besoins des enfants et des familles. Ils traduisent également l'engagement de la collectivité dans une démarche de service public de proximité, favorisant l'égalité d'accès et la continuité éducative.

Les objectifs proposés sont les suivants :

Pour le projet social 2026-2030

1. Repenser le processus de préparation et de transmission des repas et renforcer la transmission avec l'équipe de cuisine pour garantir une meilleure qualité de service
2. Renforcer la relation de confiance avec les familles à travers une communication claire et adaptée
3. Mettre en place un suivi des enfants tout au long de leur parcours (communication interservices)
4. Maintien d'un accueil de qualité via un parcours de formation qualifiante
5. Poursuite de l'optimisation du fonctionnement
6. Sécurisation des procédures
7. Optimisation des périodes de continuité

Pour le projet de développement durable :

1. Développer la gestion responsable des déchets et encourager le recyclage
2. Promouvoir l'utilisation de jouets et de matériel écoresponsables
3. Favoriser la mobilité douce au sein des établissements

Les axes pédagogiques par établissement sont les suivants :

Multi-accueil « Les P'tits Loups »	Multi-accueil « Pomme d'Api »
Renforcer la qualité de l'accompagnement de l'enfant en assurant une continuité éducative entre les professionnels et les familles	Assurer la qualité du suivi de l'enfant
Améliorer les pratiques professionnelles pour favoriser le développement global de l'enfant dans un cadre éducatif cohérent, stimulant et bienveillant	Poursuivre et améliorer la qualité d'accueil des familles
Renforcer le partenariat avec les familles et les acteurs du territoire pour soutenir la parentalité et créer une dynamique éducative partagée autour de l'enfant	Développer une dynamique partenariale et pédagogique pour mieux accompagner les enfants à besoins spécifiques, y compris en situation de handicap

L'approbation de ces projets d'établissement par le Conseil municipal permettra de formaliser l'action éducative et sociale de la collectivité, de garantir la conformité réglementaire auprès des autorités de contrôle (PMI) ainsi que des partenaires institutionnels financeurs (CAF).

DÉLIBÉRATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants relatifs aux compétences du conseil municipal ;

VU le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.2324-1 et suivants, et R.2324-17 relatifs aux établissements et services d'accueil des jeunes enfants (EAJE) ;
VU le décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans ;
VU les arrêtés portant création et autorisation de fonctionnement des multi-accueils « Les P'tits Loups » et « Pomme d'Api » ;

CONSIDÉRANT que le projet d'établissement constitue un document obligatoire prévu par la réglementation et qui définit les objectifs, valeurs éducatives, modalités d'accueil, organisation, partenariats et conditions de participation des familles ;

CONSIDÉRANT l'accompagnement des services de la Protection Maternelle et Infantile dans le suivi de la qualité des établissements d'accueil du jeune enfant ;

CONSIDÉRANT le rôle de la Caisse d'Allocations Familiales comme partenaire institutionnel et financier des structures d'accueil de la petite enfance ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de formaliser son approbation par le Conseil municipal, garant de la qualité du service public rendu aux familles ;

CONSIDÉRANT la note de synthèse ;

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

- **D'APPROUVER** les projets d'établissement des multi-accueils « Les P'tits Loups » et « Pomme d'Api », annexés à la présente délibération.
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire de mettre en œuvre les dispositions nécessaires à leur application.
- **DE TRANSMETTRE** la présente délibération et ses annexes à la PMI de la Haute-Vienne et la CAF de la Haute-Vienne.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 25 septembre 2025

Le Maire



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 30/09/2025

Publié ou notifié

0111012025

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB86 avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 25/09/2025

Objet : Approbation projets établissements des multi accueils

Nature : Délibérations

Matière : Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des comm

Date de télétransmission : 30/09/2025 Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : Délib 86-Approbation projets établissements des multi-accueils pour 2026-2030.pdf

Annexes :

1 - Délib 86-Annexe-projets établissements des multi-accueils pour 2026-2030.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20250925-DELIB86-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 30/09/2025

**PROJET D'ÉTABLISSEMENT DES
MULTI-ACCUEILS MUNICIPAUX**



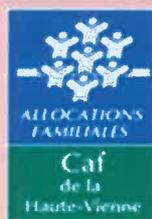
MULTI-ACCUEIL
« Les Pitts Loups »

Place François Mitterrand



MULTI-ACCUEIL
« Pomme d'Api »

Rue Alfred de Vigny



SOMMAIRE

I. - CARACTÉRISTIQUES ADMINISTRATIVES DE LA STRUCTURE	2
A. Multi-accueil LES P'TITS LOUPS	2
B. Multi Accueil POMME D'API	2
II. - CARACTÉRISTIQUES FONCTIONNELLES DES 2 STRUCTURES	3
III. - VALEURS, PRINCIPES DANS LESQUELS S'ANCRE LE PROJET	4
IV. - PROJET D'ACCUEIL	5
V. - PROJET SOCIAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	6
A. - Évolutions démographiques et tendances du territoire d'implantation des structures	7
B. Offre d'accueil des 0/3 ans sur le territoire :	8
C. Données socio- économiques – 2022 (données INSEE) :	9
D. Habitat, cadre de vie :	10
E. Les besoins de garde recensés sur le territoire	10
F. Le profil des familles utilisatrices du multi-accueil (année 2025) :	11
VI. - LES INTÉRACTIONS AVEC LES DIFFÉRENTES STRUCTURES ENVIRONNANTES	16
A. Les projets communs internes à la collectivité : le pôle Éducation-Jeunesse de la Ville	16
B. Nature des autres partenariats	16
C. Participation des familles à la vie de la structure :	18
D. Évaluation du projet social 2021 – 2025	19
E. Les principaux axes du projet social 2026-2030 :	22
F. Évaluation du projet social 2026-2030	23
G. Projet de développement durable :	24
VII. - RESSOURCES HUMAINES	26
A. Liste nominative du personnel au 01/09/2025 – Multi Accueil Les P'tits Loups	27
B. Liste nominative du personnel au 01/09/2025 – Multi Accueil Pomme d'Api	28
PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE MULTI-ACCUEIL LES P'TITS LOUPS	29
PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE MULTI-ACCUEIL POMME D'API	57
ANNEXES	80

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

- CARACTÉRISTIQUES ADMINISTRATIVES DE LA STRUCTURE

Multi-accueil LES P'TITS LOUPS

Nom de l'établissement : multi-accueil Les P'tits Loups

Nom de la structure : multi-accueil collectif en gestion municipale « Les P'tits Loups »

Adresse : place François Mitterrand – 87350 PANAZOL

Téléphone : 05.55.06.35.36 Mail : lesptitsloups@mairie-panazol.fr

Date d'ouverture : Janvier 1991 (en gestion associative)

Date de l'agrément PMI = 21 décembre 2016 (20 places)

Gestionnaire : Municipalité de Panazol depuis janvier 2009

Correspondant (s) : Monsieur Fabien DOUCET

☎ : 05.55.06.47.70 Mail : mairie@mairie-panazol.fr

Nom du responsable de la structure : Madame Catherine PUREY – Éducatrice de jeunes enfants

Territoire concerné : Commune de Panazol prioritairement

Structure à vocation communale : Accueil régulier Accueil occasionnel

Ces deux types d'accueil font obligatoirement l'objet d'un contrat.

Multi Accueil POMME D'API

Nom de la structure : multi accueil collectif en gestion municipale « Pomme d'Api »

Adresse : rue Alfred de Vigny – 87350 PANAZOL

Téléphone : 05.55.58.67.63 Mail : pommedapi@mairie-panazol.fr

Date d'ouverture : 14 avril 2009

Date de l'agrément PMI =

- arrêté autorisant l'ouverture de la structure : 31 mars 2009
- arrêté portant extension de la capacité d'accueil de 16 à 18 places : 31 décembre 2009

Gestionnaire : Municipalité de Panazol

Correspondant (s) : Monsieur Fabien DOUCET

☎ : 05.55.06.47.70 Mail : mairie@mairie-panazol.fr

Nom du responsable de la structure : Madame Hélène ROCHE – Éducatrice de jeunes enfants

Territoire concerné : Commune de Panazol prioritairement

Structure à vocation communale : Accueil régulier Accueil occasionnel

Ces deux types d'accueil font obligatoirement l'objet d'un contrat.

continuité alimentaire et limiter les risques d'intolérance ou d'allergie. Cette organisation permet également de respecter les choix parentaux en matière de nutrition infantile, notamment en ce qui concerne la marque, le type de lait (lait standard, HA, AR, sans lactose, etc.), ou le régime particulier de l'enfant.

Modalités de confection et de livraison des repas :

Les repas non mixés sont livrés par le service de restauration scolaire pour les enfants de 12 mois et plus.

Les repas mixés sont achetés chez un prestataire extérieur.

Collation du matin fournie par la structure : oui non

Goûter fourni par la structure : oui non

Changes fournis par la structure : oui non

Modalités de tarification :

0-6 ans : Tarification nationale : oui non

Majoration (25 % tarif horaire) prévue dans les cas suivants :

- Enfant résidant hors commune

Convention financière signée avec d'autres communes (ex : accueil d'enfants originaires d'une autre commune dans la structure) : oui non

- VALEURS, PRINCIPES DANS LESQUELS S'ANCRE LE PROJET

Le projet d'établissement reflète le travail transversal et collaboratif mené par les différents acteurs du terrain : au premier plan, l'équipe de professionnels qui œuvrent quotidiennement au sein de chaque structure, mais également les gestionnaires de la structure (élus, direction générale, service finances) qui assurent un travail de coordination en lien avec les partenaires institutionnels (CAF, MSA, Conseil Départemental de la Haute Vienne...). Le travail repose avant tout sur les différents axes suivants :

- La relation avec les familles : la place du parent : accueil/écoute au quotidien/échange d'informations....la coéducation et l'écoute des orientations/des cultures/des modes de vie de chacune des familles... l'adaptabilité à un mode d'accueil collectif privilégiant l'accompagnement individuel au sein d'un groupe ; rencontres avec les parents : soirée à thèmes
- La dynamique d'équipe : des réunions d'équipe mensuelles, des formations qualifiantes tout au long de l'année notamment en interne, un quotidien basé sur le passage des relais, sur la communication orale et écrite, les temps de coordination....un travail administratif évoluant selon les orientations des projets municipaux et des demandes des gestionnaires. Chaque professionnel, selon ses orientations, est encouragé à développer un projet ou une responsabilité.
- Les enfants : la verbalisation à l'enfant (la communication positive), le respect des sentiments, le respect des rythmes (sommeil/alimentation...), les propositions d'ateliers, pas d'obligation de participation et pas de demandes de résultats.

- Le lieu d'accueil : amélioration constante du cadre de vie, optimisation de l'aménagement des espaces, renouvellement de matériel, prise en compte des nouvelles réglementations, assurer le bien-être des enfants dans les espaces de vie.

- PROJET D'ACCUEIL

Les modalités d'accueil spécifique

Les structures multi-accueils peuvent être amenées à accueillir des publics présentant une spécificité :

- L'accueil d'enfants issus de familles en situation de pauvreté : Il convient de veiller à ce que la mixité sociale soit garantie et qu'au moins 10% d'enfants issus de familles en situation de pauvreté puissent être effectivement accueillis au sein de chaque structure (obligation liée à l'obtention de la PSU CAF).
- Selon les critères de la CNAF, sont considérées en situation de pauvreté, les familles dont la participation horaire est inférieure à 1€.
- Les familles en parcours d'insertion professionnelle ou sociale, peuvent nécessiter un accompagnement spécifique en termes d'adaptation de la capacité d'accueil de l'enfant (parent en stage, en recherche d'emploi...) ou un travail en lien avec des travailleurs sociaux.
- L'accueil d'enfants en situation de handicap : Afin de garantir l'effectivité et la qualité de l'accueil des enfants en situation de handicap, le gestionnaire doit mettre en place des actions diversifiées en direction des professionnels et des familles afin de lever les freins. Dans ce cadre, un Plan d'Accueil Individualisé peut être mis en place, selon chaque situation. Un accompagnement personnalisé au sein de la structure peut également être envisagé, à la demande des parents et avec l'accord du gestionnaire, avec un thérapeute.
- L'accueil d'urgence : la survenue d'un événement exceptionnel à un moment donné peut nécessiter une réponse rapide, adaptée, limitée dans le temps, pour soutenir la famille «en situation de crise » passagère. Les multi-accueils doivent toujours pouvoir accueillir au moins un enfant en accueil d'urgence.
- Les continuités de service lors des périodes de fermeture : des fermetures peuvent être organisées en raison de contraintes particulières, (travaux, journées de formation, réunions pédagogiques réunissant l'ensemble du personnel...) ainsi qu'à l'occasion de certaines fêtes ou périodes de congés. Dans la mesure du possible, la continuité du service est assurée par l'une des deux structures. Chaque année le Maire décide, après un sondage auprès des familles titulaires d'un contrat en accueil régulier, soit du maintien du service dans chaque structure soit de la continuité du service dans une seule structure (accueillant les enfants des 2 structures) soit enfin une fermeture (lorsque l'effectif d'enfants est trop réduit). Pour la période estivale, une seule structure est ouverte pendant 3 à 4 semaines (par alternance).

Dispositions prises pour l'accueil des enfants présentant un handicap ou atteint de maladie chronique

Conformément au principe d'inclusion inscrit dans le Code de l'action sociale et des familles (article L. 214-7) et dans le respect de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant en situation de handicap,

les multi-accueils s'engagent à accueillir les enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique, dans la mesure de leurs capacités d'adaptation.

Chaque situation fait l'objet d'un échange individualisé entre la famille, l'équipe pluridisciplinaire, le médecin référent et, si nécessaire, les partenaires médico-sociaux. Un projet d'accueil individualisé (PAI) est mis en place afin de garantir une prise en charge sécurisée, adaptée aux besoins spécifiques de l'enfant (rythmes, soins, alimentation, matériel, accompagnement des professionnels, etc.).

L'équipe est sensibilisée à l'accueil inclusif et peut, si besoin, bénéficier de formations spécifiques ou de l'appui de structures ressources (CAMSP, PMI, MDPH, etc.). L'objectif est de permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du collectif, dans un environnement bienveillant, sécurisé et stimulant.

Un agent est titulaire du Certificat National Intervention en Autisme pour accompagner les demandes spécifiques et la construction d'un plan d'actions pour adapter l'accueil aux différentes situations.

Actions et compétences professionnelles mobilisées en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de formation

6h d'analyses des pratiques effectuées par multi-accueil et par an. Temps de réunion et de dialogue en équipe avec un professionnel extérieur à la structure.

Dispositions prises pour l'accueil des enfants de - de 3 ans, issu de familles engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et/ou dont les ressources sont inférieures au RSA

La fiche de préinscription a été revue pour être plus complète et plus adaptée à toutes les situations avec notamment la demande d'éléments concernant les ressources et situations professionnelles des parents. Des points sont attribués en supplément pour une famille en parcours d'insertion professionnelle quel que soit le type d'accueil demandé.

Les demandes émanant de ces publics sont prioritaires au titre de l'accueil occasionnel.

- PROJET SOCIAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Personnes et partenaires qui ont participé à la conception et à l'élaboration du projet :

- 1 Les deux Directrices des multi accueils, Éducatrices de Jeunes Enfants
- 2 La Directrice Générale des Services municipaux
- 3 La Coordinatrice Finances – Enfance Jeunesse de la mairie
- 4 La Chargée de conseil de développement de la Caisse d'Allocations Familiales

Modalités d'élaboration du projet (réunions de travail, questionnaires, brainstorming....)

- Des réunions de travail organisées en Mairie ont permis de travailler en interne sur chaque partie du projet d'établissement
- Travail de rédaction individuel puis mise en commun et échanges avec des temps de discussions mis en place qui permettent de faire émerger certaines problématiques.

- Dans le cadre de l'élaboration de la Convention Territoriale Globale CTG87, un diagnostic partagé a été établi par la CAF87 et la Ville de Panazol, notamment sur le volet Petite Enfance.
- Une fois le document construit et communiqué auprès des partenaires, des réunions sont programmées afin de permettre une relecture et des corrections collectives.

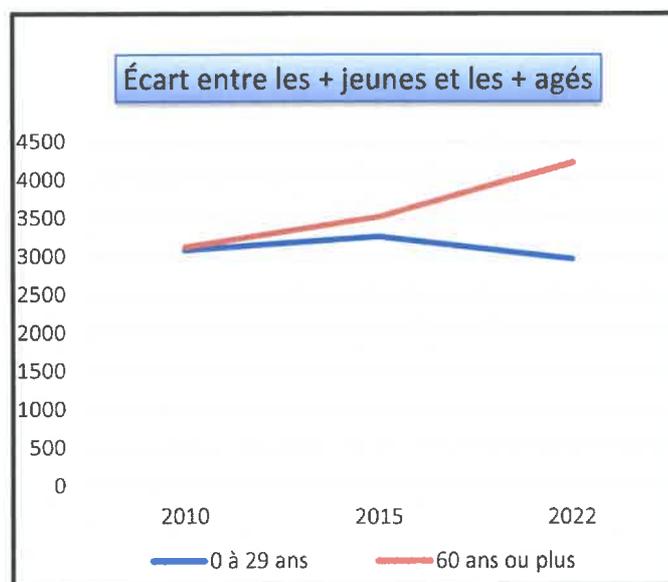
- Évolutions démographiques et tendances du territoire d'implantation des structures

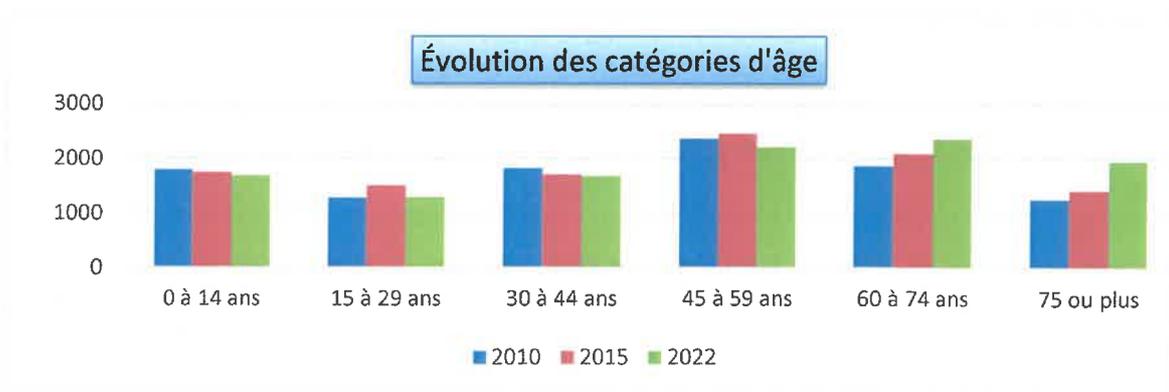
❖ Démographie :

Troisième ville du Département de la Haute-Vienne et 2ème ville de la Communauté Urbaine, Panazol, 11 207 habitants en 2022 bénéficie d'une démographie dynamique, au sein de l'agglomération de Limoges, qu'elle jouxte directement en sa limite orientale. C'est une ville résidentielle qui démontre un réel dynamisme par son tissu associatif et par les différents services proposés à la population.

Cependant depuis quelques années, on constate une légère baisse des naissances et la population est de plus en plus vieillissante.

Âge	2011	%	2016	%	2022	%
Ensemble	10 417	100,0	10 983	100,0	11 207	100,0
0 à 14 ans	1 793	17,2	1 719	15,6	1 688	15,1
15 à 29 ans	1 332	12,8	1 429	13,0	1 296	11,6
30 à 44 ans	1 783	17,1	1 654	15,1	1 684	15,0
45 à 59 ans	2 360	22,7	2 429	22,1	2 215	19,8
60 à 74 ans	1 907	18,3	2 195	20,0	2 368	21,1
75 ans ou plus	1 241	11,9	1 557	14,2	1 955	17,4





❖ *Évolution des naissances*

Année	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de naissances	89	86	99	86	81

❖ *Nombre d'enfants de moins de 3 ans*

Données Imane CAF		2020	2021	2022
Familles	Avec enfants < 3 ans	256	261	247
Enfants	Enfants < 3 ans	276	285	275

Offre d'accueil des 0/3 ans sur le territoire :

Accueil chez les assistants maternels

	2021	2022	2023	2024
Nombre d'asmats	52	48	52	45
Nombre de places	174	175	167	154
Nombre d'enfants accueillis par un asmat	107	110	/	/

Accueil en structures collectives

	2021	2022	2023	2024
Nombre de places en EAJE	38	38	38	38
Nombre d'enfants accueillis en EAJE	94	104	93	100
Nombre de places en micro-crèche	10	10	12	12
Nombre d'enfants accueillis en micro-crèche		24	22	20

Le nombre d'enfants accueillis chez les asmats tend à diminuer au fil des ans lié notamment à une diminution du nombre de professionnel en activité mais aussi à une demande en diminution. Sur les 2 multi-accueils on constate un taux de renouvellement annuel assez stable, dans la micro-crèche le nombre d'enfants accueillis a légèrement diminué malgré un nombre de places plus important.

Il y a une tendance des familles à s'orienter de plus en plus vers les accueils collectifs pour des raisons à la fois financières et administratives. L'accueil collectif est très attractif avec un tarif horaire intéressant et moins de frais annexes (couches, repas) qu'en accueil individuel.

Données socio-économiques - 2022 (données INSEE) :

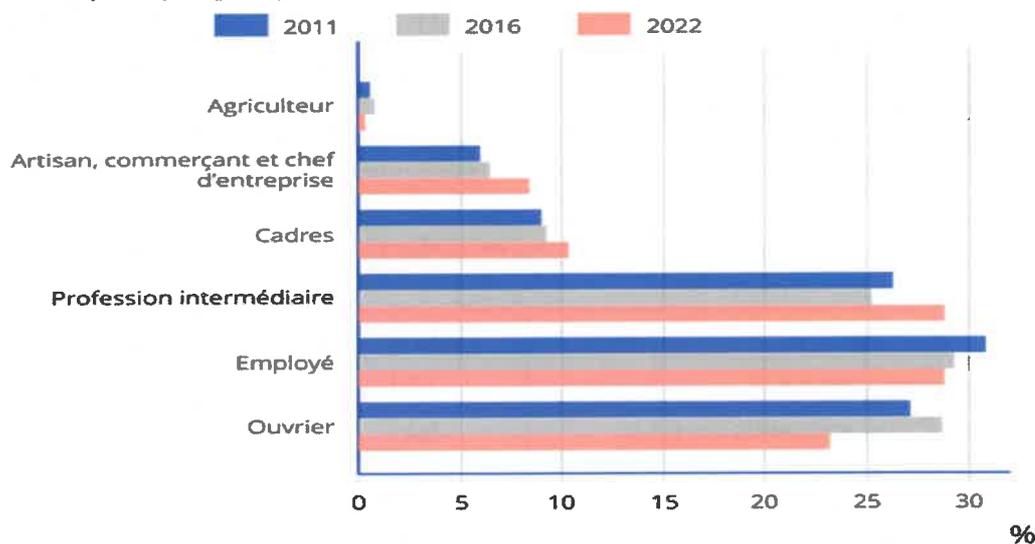
T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

Type d'activité	2011	2016	2022
Ensemble	6 228	6 344	5 993
Actifs en %	70,6	71,1	74,9
Actifs ayant un emploi en %	65,2	63,7	67,5
Chômeurs en %	5,3	7,3	7,4
Inactifs en %	29,4	28,9	25,1
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	9,8	11,4	10,2
Retraités ou préretraités en %	12,3	10,2	8,9
Autres inactifs en %	7,3	7,3	6,0

s : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

EMP G3 - Emplois par groupe socioprofessionnel

EMP G3 - Emplois par groupe socioprofessionnel



Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations complémentaires lieu de travail, géographie au 01/01/2025.

Le nombre d'actifs est en hausse depuis 2011. Les catégories socioprofessionnelles ont quant à elles légèrement évolué : +1% de cadres, - 5% d'ouvriers.

Habitat, cadre de vie :

LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	2011		2016		2022		Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
Ensemble	4 380	100,0	4 710	100,0	5 084	100,0	10 705	18,1
Propriétaire	3 209	73,3	3 385	71,9	3 674	72,3	7 707	22,4
Locataire	1 115	25,5	1 272	27,0	1 383	27,2	2 937	6,8
<i>dont d'un logement HLM loué vide</i>	632	14,4	709	15,0	659	13,0	1 583	7,4
Logé gratuitement	56	1,3	53	1,1	27	0,5	61	16,5

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

Les besoins de garde recensés sur le territoire

➤ la demande des familles s'exprime sur le territoire au niveau du Relais Petite Enfance.

➤ Le traitement de la demande des familles :

- Toutes les demandes sont-elles enregistrées ? oui non
 - L'enregistrement s'effectue au Relais Petite Enfance via une fiche individuelle complétée par les parents.
 - L'animatrice du Relais reçoit chaque famille pour évaluer le besoin, informer et orienter au mieux. Elle saisit toutes les demandes dans un tableau de bord (OSPE)
 - En ce qui concerne les multi-accueils, les données sont instruites par une commission d'admission.
- Y a-t-il une liste d'attente au sein du multi-accueil ? oui non
 - Examen en priorité des listes d'attente par la commission d'admission (par critère d'antériorité de la demande, de tranche d'âge, critère d'insertion sociale et professionnelle etc...) en cas de place disponible
- Les demandes non satisfaites en accueil collectif sont réorientées auprès du Relais Petite Enfance (courrier systématique aux familles indiquant la démarche à suivre et les coordonnées de

l'animatrice). Pour bénéficier d'un accompagnement renforcé dans la recherche d'une solution d'accueil.

Le profil des familles utilisatrices du multi-accueil (année 2025) :

☛ POMME D'API :

- Pourcentage d'enfants résidant sur la zone d'influence de la structure : 97%
- Pourcentage de familles dont les ressources sont situées au plancher : 5,5%
- Pourcentage de familles dont les ressources sont situées au plafond : 3%
- Montant de la participation financière horaire moyenne payée par les familles (logiciel Noé): 1.97 €/h(1,69€/h en 2020)
- Nb d'enfants accueillis dont la famille a un tarif inférieur à 1€/h : 6 enfants (17% contre 30% en 2020)

☛ Les P'TITS LOUPS :

- Pourcentage d'enfants résidant sur la zone d'influence de la structure : 97,5%
- Pourcentage de familles dont les ressources sont situées au plancher : 2,5%
- Pourcentage de familles dont les ressources sont situées au plafond : 2,5%
- Montant de la participation financière horaire moyenne payée par les familles (logiciel Noé): 1,77€/h (contre 1,56€/h en 2020)
- Nb d'enfants accueillis dont la famille a un tarif inférieur à 1€/h : 8 enfants (19,5% contre 41% en 2020)

Le profil des familles accueillies au regard de leur participation financière met en évidence une évolution de leurs revenus moyens sur les 2 multi-accueils comparé à 2020. La mixité sociale reste cependant équilibrée au sein des deux multi-accueils avec un nombre stable de familles dont les ressources se situent aux plancher et plafond. Il est important d'indiquer que l'affectation des familles pour les deux multi-accueils est complètement indépendante du quartier de résidence, sur le territoire de la commune.

Autres données extraites de OSPE :

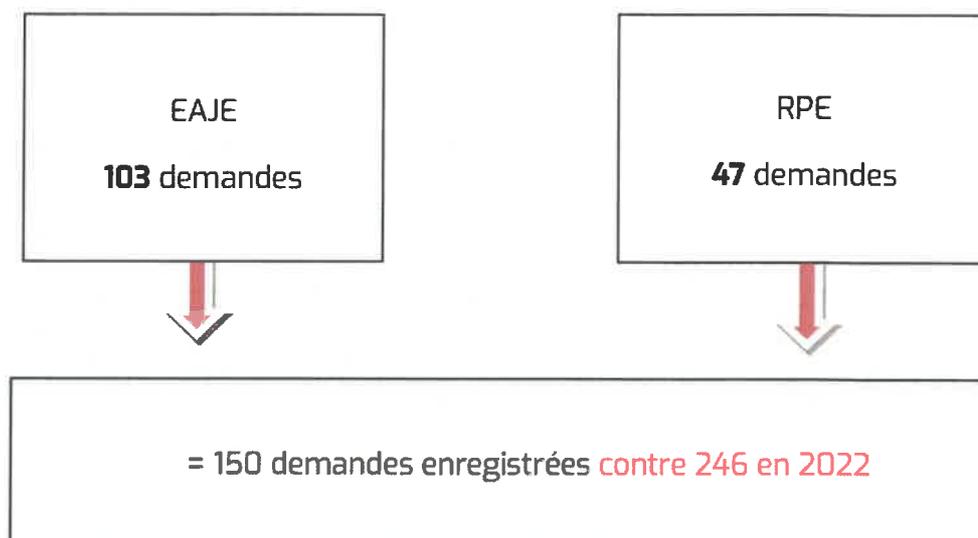
CAPACITÉ D'ACCUEIL sur PANAZOL en 2024

Modes de Garde		
Individuel	48 Assistants Maternels (dont 1 M.A.M.*)	154 agréments
Collectif (municipal)	Les P'tits Loups	20 places
	Pomme d'Api	18 places
Collectif (privé/SARL)	Micro-crèche	12 places
TOTAL PLACES		204 places potentielles

*M.A.M. = Maison d'Assistants Maternels

- Nombre de naissances en 2022 : **91** ; en 2024 : **83**
- Nombre d'enfants de moins de 3 ans : **275** en 2022 (donnée CAF)

DEMANDES RECENSÉES EN 2024 :



Entre 2022 et 2024, baisse de 30% pour l'accueil collectif et baisse de 49% pour l'accueil individuel. Malgré une baisse globale des demandes de garde liée en partie à une baisse des naissances depuis 2022, le taux de demandes en accueil collectif a augmenté passant de 60 à 70%.

ANNÉE DE NAISSANCE DES ENFANTS AU MOMENT DE LA DEMANDE EN 2024

Année naissance/mode de garde	Collectif	%	Individuel	%
À naitre en 2025	26	25	3	6
2024	59	57	38	82
2023	15	15	4	8
2022	3	3	2	4
Demandes recensées	103		47	

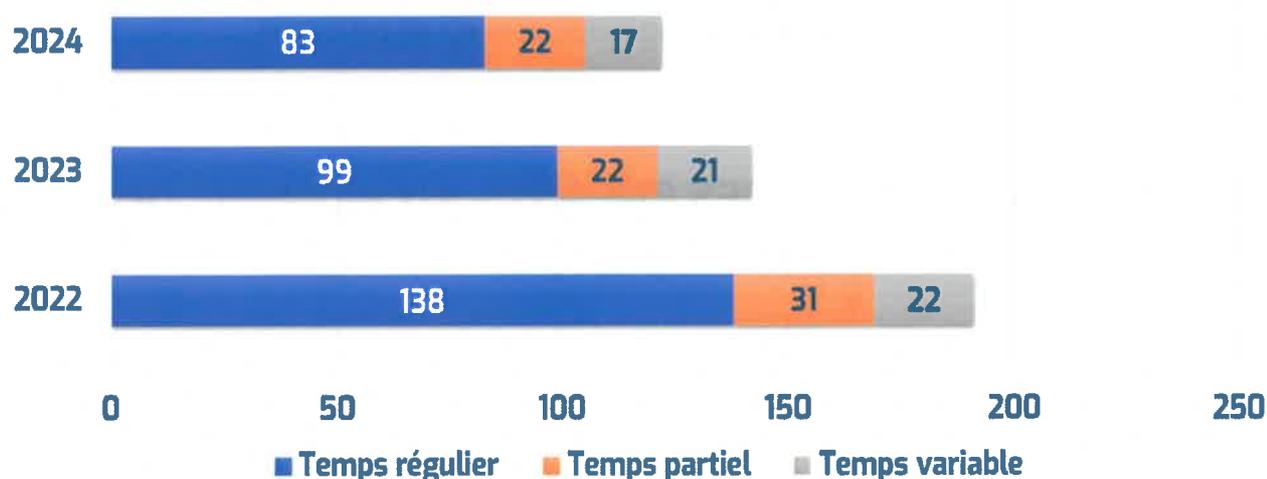
CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES EN 2024

	Couple		Famille monoparentale ou parents séparés	
MA	95	92,2 %	8	7,8%
Garde individuelle	43	91,5 %	4	8,5%

RÉPARTITION DES FAMILLES PAR TERRITOIRE EN 2024

	Commune		Hors Commune		Total Familles
MA	72	69,9 %	31	30,1%	103
Garde Individuelle	33	70,2 %	14	29,8%	47

RÉPARTITION DES DEMANDES PAR TYPE DE TEMPS D'ACCUEIL



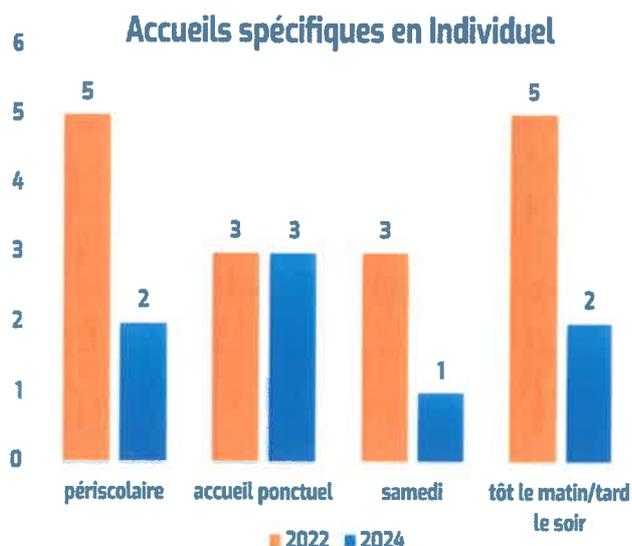
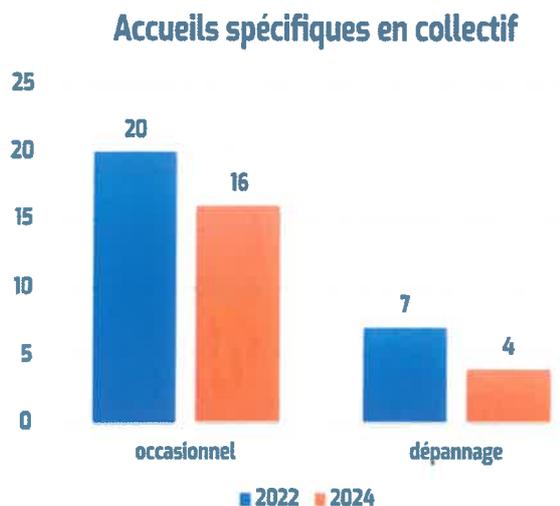
*Hors accueils d'urgence, accueils spécifiques et accueils occasionnels.

Sur les 3 dernières années, la majorité des demandes d'accueil concerne un temps complet.

On constate une baisse importante des demandes à temps partiel et variable entre 2023 et 2024 (-43%)



LES ACCUEILS SPÉCIFIQUES



FOCUS SUIVI DES DEMANDES 2024

■ Pour les familles ayant choisi en priorité l'accueil individuel

Sur les 47 demandes faites avec une priorité en individuel, 38 ont trouvé une solution de mode de garde dont :

- 27 chez une asmat à Panazol
- 6 chez une asmat hors commune (1 Eyjeaux – 1 Beaubreuil – 4 Limoges)
- 4 en multi-accueil hors Panazol (4 Limoges)
- 1 en micro-crèche (Limoges)

■ Pour les familles ayant choisi en priorité l'accueil collectif

Sur les 99 demandes faites avec une priorité en collectif, 38 ont trouvé une solution de mode de garde dont :

- 23 en accueil collectif à Panazol
- 4 chez une asmat à Panazol
- 6 chez une asmat hors commune (1 Feytiat – 1 St-Just-le-Martel – 4 Limoges)
- 4 en multi-accueil hors Panazol (1 Feytiat – 3 Limoges)
- 1 en micro-crèche (Limoges)

- ✓ **Il reste toutefois assez difficile d'obtenir un suivi des familles. Celles-ci ne reviennent pas toujours vers le RPE et ne répondent pas toujours aux demandes d'informations.**

TARIF À L'HEURE À LA CHARGE DE LA FAMILLE (2024)

FAMILLE	ACCUEIL COLLECTIF	ACCUEIL INDIVIDUEL
Tarif minimum 1 enfant Tarif minimum 2 enfants Tarif maximum 1 enfant Tarif maximum 2 enfants	0.50 €/heure 0.41 €/heure 4.33 €/heure 3.61 €/heure	2.84 à 5,80 €/heure
Tarif moyen réel constaté	1,75€	3.83€
	Les familles ne perçoivent pas d'aide de la CAF pour la garde (c'est l'établissement qui le perçoit PSU) Mais les repas et couches sont inclus dans le prix.	Les familles perçoivent le complément de libre choix de mode de garde (CMG) pour l'emploi d'un ASMAT et payer directement le reste à charge avec Pajemploi

- **Nombre d'assistants maternels agréés en activité (chiffres RPE)** : 48 en 2024 – 55 en 2021 - 77 en 2011
- **Nombre de places chez les assistants maternels (chiffres RPE): 154**
- **Nombre de places en structures collectives : 50 places** (38 places en EAJE + 12 places en micro-crèche)
- **Nombre d'enfants qui ont fréquenté les structures EAJE en 2024 (structure multi-accueil ou/et micro-crèche) : 91**
(71 : Pomme d'Api/P'tits Loups – 20 : micro-crèche)

Commentaires :

Sur le plan quantitatif, l'offre est relativement bien développée pour une commune de la taille de Panazol mais elle reste en tension. Les multi-accueils affichent complets toute l'année avec des listes d'attente. La diversité de l'offre est un atout qui permet aux familles de choisir un mode de garde correspondant à leurs souhaits, horaires, modes de vie. La Ville de Panazol veille à une diversité et un équilibre entre l'offre d'accueil collectif et l'offre d'accueil individuel.

En 2022, sur 194 enfants ayant un mode de garde à Panazol, 57% sont accueillis par un assistant maternel et 43% en multi-accueil.

À noter également, depuis janvier 2016 une Maison d'Assistants Maternels « La Maison des Premiers Pas » à Panazol a ouvert ses portes : structure de 8 places venant compléter l'offre d'accueil existante, en proposant aux familles une formule d'accueil en semi-collectif, intermédiaire.

- LES INTÉRACTIONS AVEC LES DIFFÉRENTES STRUCTURES ENVIRONNANTES

Les projets communs internes à la collectivité : le pôle Éducation-Jeunesse de la Ville

Les multi-accueils inscrivent également leurs actions en lien avec les différents acteurs socio-éducatifs du territoire :

- **L'Accueil de Loisirs Jules Verne : échanges de jeux et projets passerelles**
 - Enrichir le jeu libre de l'enfant grâce au système du prêt entre services. Pour Pomme d'Api, et grâce à la proximité géographique, les enfants participent au choix des jeux en se déplaçant, ce qui permet de faire une mise en route de la passerelle ALSH (prise de contact progressive avec les lieux et les animateurs)
 - Projets passerelles

- **Les deux Écoles Maternelles : des projets passerelles ...**

Les premiers pas de l'enfant vers l'école (Wallon et Kergomard) sont favorisés Un accompagnement spécifique et progressif permet à l'enfant de découvrir l'environnement scolaire par des visites au sein des classes et par des projets communs avec les enfants scolarisés.

- **Le Conservatoire municipal de danse et de musique et la médiathèque municipale de Panazol :**
 - Des animations et spectacles musicaux sont proposés par des enseignants du Conservatoire
 - Des sorties à la médiathèque ou des lectures de contes au sein des structures sont organisées.
 - Des ateliers créatifs sont animés

Nature des autres partenariats

1. **La Caisse d'allocations familiales (CAF) de la Haute-Vienne constitue un partenaire privilégié pour la Ville de Panazol, en termes de soutien technique et financier.**
 - **Au travers de la Convention Territoriale Globale (CTG)** La convention territoriale globale est un outil partenarial dont la finalité est de poursuivre et d'optimiser une politique de développement en matière d'accueil des jeunes enfants. La dernière CTG signée en 2022 est devenue intercommunale, elle couvre donc l'ensemble du territoire intercommunal excepté Limoges.

Une feuille de route sera travaillée à l'échelle communale.

- **Mais également au travers du versement de prestations de service** permettant d'accompagner financièrement le fonctionnement des structures d'accueil (ALSH, crèches, RPE, LAEP).

2. Le conseil départemental de la Haute-Vienne, par son service de Protection Maternelle Infantile (PMI), assure la promotion de la santé, de la famille, et de l'enfance.

Il constitue également un partenaire important auprès de la Ville de Panazol et accompagne le fonctionnement des services de la Ville, notamment sur les questions techniques et réglementaires liées à la petite enfance.

3. La Mutuelle Sociale Agricole (MSA) : versement de prestations de services pour les familles relevant du régime agricole.

4. Le partenariat avec L'UNICEF, au titre de la labellisation « Ville Amie des Enfants »

La Ville de Panazol a obtenu le titre national AMF-UNICEF, initialement en 2011. Première collectivité de la Région Limousin, Panazol a ainsi rejoint le réseau des Villes Amies des Enfants. Créé en 2002, il compte à ce jour 300 villes françaises et vise à promouvoir et à faire respecter les droits des enfants. Fruit d'un large travail collaboratif, le dossier de candidature a obtenu un avis favorable de la Commission d'Attribution UNICEF, qui a décidé de renouveler le partenariat avec la Ville de Panazol, sur la base des différentes thématiques suivantes : *bien-être et cadre de vie - non-discrimination et égal accès aux services et la lutte contre la pauvreté - participation citoyenne des enfants et des adolescents - sécurité et protection – parentalité – santé, hygiène et nutrition - prise en compte du handicap – éducation - accès au jeu, sport, culture et loisirs- engagement pour la solidarité internationale.*

5. Le partenariat avec le CAP au titre de la politique Jeunesse...

Le Centre d'Animation de Panazol est une association agréée centre social qui assure pour le compte de la Ville de Panazol des missions d'animation de la cité, de vie sociale. C'est un lieu de proximité à vocation familiale et intergénérationnelle. La Ville de Panazol travaille de façon très étroite en partenariat avec le CAP dans le cadre d'une convention générale de partenariat. Il participe notamment à la mise en œuvre de la politique éducative de la collectivité, sur le volet Petite Enfance, avec des actions concertées menées avec la branche Famille du CAP (conférences, ateliers, ...en direction des familles). Le projet famille du CAP de Panazol s'inscrit dans une démarche de soutien à la parentalité, à différents niveaux en fonction des actions. Le projet se construit en s'appuyant sur un diagnostic du territoire, accompagné des besoins et demandes exprimés par les familles. Il vise à :

- Favoriser le renforcement des liens sociaux et familiaux,
- Favoriser le développement de l'autonomie et de la citoyenneté,
- Créer du lien social,
- Impulser une dynamique collective sur le territoire,
- Favoriser la participation des habitants au sein d'actions collectives.

Participation des familles à la vie de la structure :

▪ Quelle place est donnée aux parents dans l'élaboration du projet d'établissement ?

Les familles ont été informées de la réactualisation du projet d'établissement. Elles seront plus spécifiquement associées à la concertation, dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des projets éducatifs propres à chaque structure.

▪ Comment les parents sont-ils associés à la vie de la structure, au-delà des manifestations conviviales ou festives ?

Plusieurs actions spécifiques sont ou seront mises en place dans les multi accueils, afin d'associer les parents à la vie de la structure :

- Un livret d'accueil distribués à toutes les familles dans chacune des structures
- L'affichage thématique
- Les rencontres thématiques parents/professionnels/enfants au seins des multi-accueils (réunions de rentrée, fêtes des multi-accueils, semaine de l'UNICEF...)
- Étude de mise en place d'une instance de concertation.

Évaluation du projet social 2021 – 2025

Objectifs généraux	Actions proposées	Indicateurs retenus	Résultats	Analyse des résultats	Perspectives
<p>Objectif 1 : permettre une continuité de l'offre pour la petite enfance et favoriser la coordination - veiller à la mixité des publics accueillis dans les multi-accueils</p>	<p>Mise en place du Relais Petite Enfance, guichet unique des accueils petite enfance. Refonte du système d'attribution des places en multi-accueils.</p>	<p>Nombre de familles accueillies au RPE selon mode de garde Tarif horaire moyen dans les multi-accueils.</p>	<p>2022 : 150 demandes de place en crèche 96 demandes de place chez un asmat 2024 : 103 en crèche 47 chez asmat Sur les 2 structures : Tarif horaire moyen 2024 : 1,75€ 2022 : 1,69€ <à 1€/heure : 2024 : 13 familles 2022 : 13 familles</p>	<p>Le RPE fonctionne bien, les familles le connaissent mieux et s'orientent directement vers lui pour toutes leurs demandes petite enfance. La refonte du système d'attribution des places est en vigueur uniquement depuis 2025, il n'y a donc pas encore de résultats probants.</p>	<p>Travailler sur la communication interservices pour suivre la continuité d'accueil de la petite enfance à l'adolescence</p>
<p>Objectif 2 : Optimisation de la communication auprès des familles en recherche d'un mode d'accueil</p>	<p>Travail sur la refonte du formulaire de préinscription (collaboration entre le RPE, les directrices des multi-accueils, la DGAS et la coordinatrice enfance/jeunesse) rencontre avec les familles pour une meilleure définition du besoin de garde</p>	<p>Nouveau formulaire de préinscription de préinscription proposé. Nombre de familles accueillies au RPE.</p>	<p>Nouveau formulaire de préinscription en vigueur depuis début 2025. 247 familles reçues en 2022, 133 en 2024 reçues au RPE pour recherche de solution d'accueil</p>	<p>Objectif atteint. Accompannement des familles à poursuivre par le RPE.</p>	<p>Objectifs RPE : Continuer le suivi des familles ayant eu des réponses négatives. Diffusion d'une plaquette récapitulant les infos liées aux différents modes d'accueil</p>

<p>Objectif 3 : Accompagner spécifiquement les familles monoparentales ou en situation de grande précarité (identification, démarche d'accompagnement)</p>	<p>Réalisation d'une étude approfondie sur la conciliation de la vie familiale et professionnelle pour les familles monoparentales (ABS)</p>	<p>Restitution de l'analyse des besoins sociaux (ABS) Identification des familles dès la préinscription via le formulaire (critères pris en compte pour une admission)</p>	<p>Analyse des besoins sociaux restituée 26% des familles Panazolaises sont monoparentales (soit 368 familles). Il s'agit de la 3ème ville de la métropole comptant le plus de familles monoparentales</p>	<p>Objectif atteint Besoin existant, nécessité de maintenir des actions de facilitation de l'accès des familles monoparentales à une solution d'accueil</p>	<p>Envisager de développer des partenariats.</p>
<p>Objectif 4 : lutter contre les perturbateurs endocriniens</p>	<p>Réduire l'usage des polluants dans les produits d'entretien Faire l'inventaire de ce qu'utilisent les enfants (repas, jouets), prévoir les changements de matériel pour tout ce qui apparaît nocif pour la santé Poursuivre les semaines de sensibilisation auprès des familles/enfants (conférence-tables rondes) Actions de formation auprès des professionnels</p>	<p>Nombre d'agents formés à la sensibilisation Mise en place de critères spécifiques dans les marchés publics Nombre d'éléments changés (jouets, vaisselle)</p>	<p>Toute la vaisselle a été changée (verres, couverts, assiettes, plats, pichets) en 2021 Achat de jeux en bois en 2021 Organisation d'une conférence en 2021 à la médiathèque. En 2022, visite de la crèche Joliot-Curie à Limoges, sans perturbateur endocrinien (Élus, DGS, Directrices et adjointes). Tous les agents ont pu assister à au moins une conférence/table ronde (15 agents concernés) en 2020/2021 Achat de nettoyeurs vapeurs pour les 2 multi-accueils Critères pris en compte dans les marchés publics de produits d'entretien à l'échelle de l'ensemble de la collectivité.</p>	<p>Objectif atteint</p>	

<p>Objectif 5 : maintien d'un service d'accueil de qualité par un parcours de formation qualifiante des équipes professionnelles</p>	<p>Mise en place d'un plan de formation Petite Enfance</p>	<p>Nombre d'agents ayant au moins participé à deux formations différentes dans l'année</p>	<p>Nombre d'agents avec 2 formations par an : au moins 3/an sur chaque structure.</p>	<p>Contrainte de continuité de service à prendre en compte dans le temps dédié à la formation Catalogue de formation CNFPT offrant peu de stages aux thématiques appropriées</p>	<p>Élaboration d'un plan de formations adapté au fonctionnement, Organisation de journées pédagogiques pour partage des pratiques, apports théoriques et travaux sur projets communs.</p>
<p>Objectif 6 : optimisation des coûts de fonctionnements de structures</p>	<p>Maîtrise du taux de fréquentation des multi accueils, travail spécifique sur les demandes en occasionnel Révision de l'horaire du soir au vu de la fréquentation.</p>	<p>Taux d'occupation des 2 structures</p>	<p>Évolution du taux d'occupation de 2022 à 2025 sur les 2 structures : 2022 : 58,11% 2023 : 63,15% 2024 : 62,82% 2025 : 63,34%</p>	<p>Au regard des taux d'occupation, nous constatons une augmentation de ceux-ci depuis 2022. Optimisation des périodes de continuité avec planning agents. Malgré un bon travail fait avec les occasionnels, il est parfois difficile d'optimiser le fonctionnement notamment lorsqu'il y a des absences d'agents.</p>	<p>Optimisation des périodes de continuité Passation de marchés publics pour l'eau, les couches et les repas mixés (pas de marchés à l'heure actuelle)</p>
<p>Objectif 7 : sécurisation des procédures</p>	<p>Mise en place des différents protocoles prévus au titre du décret du 30/08/2022</p>	<p>Application des protocoles</p>	<p>Protocoles en application Intervention d'un RSAI Actualisation du règlement de fonctionnement</p>	<p>Objectif atteint</p>	<p>Veille à maintenir au regard de l'évolution réglementaire constante</p>

Les principaux axes du projet social 2026-2030 :

1. Repenser le processus de préparation et de transmission des repas et renforcer la transmission avec l'équipe de cuisine pour garantir une meilleure qualité de service
2. Renforcer la relation de confiance avec les familles à travers une communication claire et adaptée
3. Mettre en place un suivi des enfants tout au long de leur parcours (communication interservices)
4. Maintien d'un accueil de qualité via un parcours de formation qualifiante
5. Poursuite de l'optimisation du fonctionnement
6. Sécurisation des procédures
7. Optimisation des périodes de continuité

- **Pour le projet de développement durable :**

1. Développer la gestion responsable des déchets et encourager le recyclage
2. Promouvoir l'utilisation de jouets et de matériel écoresponsables
3. Favoriser la mobilité douce au sein des établissements

Évaluation du projet social 2026-2030

Objectifs généraux	Actions proposées	Indicateurs retenus
<p>Objectif 1 : Repenser le processus de préparation et de transmission des repas et renforcer la transmission avec l'équipe de cuisine pour garantir une meilleure qualité de service</p>	<p>Mettre en place une fiche hebdomadaire de liaison cuisine / équipes d'accueil. Organiser une réunion de coordination trimestrielle entre la cuisine et les structures (en remplacement de la commission menus) Intégrer les contraintes nutritionnelles et réglementaires dans les menus tout en les adaptant aux publics visés (1-3 ans)</p>	<p>Fréquence des communications internes Satisfaction des personnes Nombre de réunions organisées. Tenir un tableau des retours positifs ou négatifs des repas pris (noter les refus alimentaires ou gaspillage)</p>
<p>Objectif 2 : Renforcer la relation de confiance avec les familles à travers une communication claire et adaptée</p>	<p>Créer un livret d'accueil actualisé et simplifié. Proposer des temps d'échanges aux familles.</p>	<p>Date de diffusion et nombre de livrets d'accueil diffusé. Taux de participation aux réunions familles.</p>
<p>Objectif 3 : Mettre en place un suivi des enfants tout au long de leur parcours (communication interservices)</p>	<p>Organiser des temps de transmission et d'échanges avec les différents services concernés (écoles, ALSH, CAP, ...)</p>	<p>Nombre de réunions organisées. Nombre de services participants. Organisation de projets passerelles avec les écoles et l'ALSH.</p>
<p>Objectif 4 : Maintien d'un accueil de qualité via un parcours de formation qualifiante</p>	<p>Élaborer un plan pluriannuel de formation par agent. Organiser 1 à 3 journées pédagogiques annuelles</p>	<p>Moyenne de jours de formation/agent/an. Nombre de journées pédagogiques réalisées.</p>
<p>Objectif 5 : Poursuite de l'optimisation du fonctionnement</p>	<p>Mettre en place un marché groupé entre les deux structures pour l'achat d'eau, de couches, de repas mixés</p>	<p>Économies réalisées Avis du personnel sur les gains de temps et sur le stockage</p>
<p>Objectif 6 : Sécurisation des procédures</p>	<p>Finaliser l'harmonisation des protocoles internes (accueil, soins, urgences) Mettre en œuvre le Plan Particulier de Mise en Sécurité</p>	<p>Protocoles et PPMS finalisés</p>
<p>Objectif 7 : Optimisation des périodes de continuité</p>	<p>Organisation de réunions de préparation à la continuité avec les agents concernés Créer une charte de la coopération pour la période de continuité</p>	<p>Nombre de réunions organisées et taux de participation des agents. Charte rédigée et cosignée par tous les professionnels.</p>

Projet de développement durable :

- **Présentation**

Deux actions de développement durable menées dans la crèche, qui permettent de réduire l'empreinte écologique tout en sensibilisant les enfants et le personnel à des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

1. Gestion des déchets et recyclage

- Mise en place de bacs de tri pour le papier, le plastique et les déchets organiques.
- Sensibilisation des enfants au recyclage à travers des jeux et des activités ludiques (tri des déchets en jouets, création d'objets à partir de matériaux recyclés).

2. Jouets et matériel écoresponsables

- Achat de jouets en bois certifiés FSC plutôt qu'en plastique.
- Utilisation de peintures et colles non toxiques pour les activités manuelles.
- Récupération et réutilisation de matériaux (bouchons, rouleaux de papier, tissus) pour des ateliers créatifs.

Toutes ces initiatives permettent non seulement de réduire l'impact environnemental de la crèche, mais aussi d'éduquer les enfants dès leur plus jeune âge et leurs parents à adopter des comportements respectueux de la planète.

- **Objectifs spécifiques au développement durable**

Objectifs généraux	Actions proposées	Indicateurs retenus
Gestion des déchets et recyclage	Mise en place de bacs de tri pour le papier, le plastique et les déchets organiques. Sensibilisation des enfants au recyclage à travers des jeux et des activités ludiques (tri des déchets en jouets, création d'objets à partir de matériaux recyclés).	Taux de participation des enfants aux activités de sensibilisation. Quantité de déchets triés et recyclés.
Jouets et matériel écoresponsables	Achat de jouets en bois certifiés FSC plutôt qu'en plastique. Utilisation de peintures et colles non toxiques pour les activités manuelles. Récupération et réutilisation de matériaux (bouchons, rouleaux de papier, tissus) pour des ateliers créatifs.	Pourcentage de jouets au sein des structures en bois certifiés FSC au sein des structures. Utilisation exclusive de matériaux non toxiques pour les activités manuelles. Nombre d'ateliers créatifs utilisant des matériaux recyclés.
Favoriser la mobilité douce	Projet d'acquisition d'un triporteur	Acquisition de l'équipement et nombre de sorties réalisées

- **Propositions d'activités pour la gestion des déchets et recyclage (cf. tableau :objectifs spécifiques au développement durable)**

Le jeu du tri des déchets

Matériel :

Bacs de couleurs différentes (jaune, vert, bleu...), images ou objets représentant des déchets (bouteilles en plastique, papier, carton, canettes, etc.).

Déroulement :

- Les enfants doivent trier les objets en les plaçant dans le bon bac en fonction de la matière.

Transformer les déchets en trésors**Matériel :**

Bouteilles en plastique, rouleaux de papier toilette, bouchons, cartons...

Déroulement :

- Les enfants réalisent des objets en recyclant du matériel usagé :
 - Des maracas avec des bouteilles. À l'intérieur des tissus, des perles, des pâtes alimentaires, des cailloux....
 - Avec des bouchons pour faire des transvasements
 - Créer des tirelires à partir de boîtes de lait 1er âge en recyclant leur couvercle, qui sera découpé avec une fente pour y insérer les couvercles des pots de compote 1er âge, des anneaux de rideaux.....

Le parcours des déchets**Matériel :**

Un parcours avec des obstacles (cerceaux, tunnels, petits ponts), des déchets factices.

Déroulement :

- Les enfants doivent récupérer un "déchet" (une balle, un papier froissé, un bouchon...) et le déposer dans la bonne poubelle après avoir franchi un parcours.
- On peut transformer l'activité en chasse au trésor écologique.

Jouets et matériel écoresponsables

Privilégier l'achat de jouets en bois certifiés FSC plutôt qu'en plastique permet de réduire l'impact environnemental tout en garantissant une gestion responsable des forêts. Ces jouets sont plus durables, non toxiques et respectueux de la santé des enfants. En optant pour cette alternative, on limite la production de plastique et ses effets nocifs sur la planète. De plus, leur texture naturelle et leur solidité offrent une meilleure expérience sensorielle et motrice aux tout-petits. Un choix à la fois écologique, éducatif et sécurisant pour les enfants.

- PROJET TRIPORTEUR OU BI PORTEUR

- Ce projet vise à utiliser un triporteur ou biporteur pour se déplacer avec les enfants dans la commune pour créer des échanges multigénérationnels et se familiariser avec son environnement.

Partant des postulats suivants, tous issus de la charte nationale d'accueil du jeune enfant, nous avons pour but de lancer un projet novateur : « Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon

éveil. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. »

L'éveil des sens chez l'enfant de moins de trois ans constitue un ensemble de découvertes. En effet, le large panel proposé à la crèche, entre sorties, éveil musical en tout genre, participent vivement à la qualité de services proposés en Petite enfance à Panazol. Pour aller plus loin, aujourd'hui nous souhaiterions diversifier encore nos propositions, pour pouvoir répondre à un besoin.

En 2023 nous avons, avec le concours de la hiérarchie, mis en service une autorisation de sortie valable à l'année, pour pouvoir aller se promener dès que le temps et les effectifs le permettent. En effet, à la suite du COVID-19 et ses restrictions, nous avons pu observer l'engouement des familles, quant à la mise en place de ces sorties en pleine nature, et plus récemment le partenariat du groupe des grands avec une classe PS/MS de l'école Wallon.

La définition du développement durable la plus emblématique figure dans le rapport « Brundtland », de la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement de 1987 : « Le développement durable, c'est de s'efforcer de répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures ».

Pour rebondir sur cette citation emprunte d'avenir, nous souhaitons allier progrès et développement durable. L'arrêté du 31 août 2021, visant à la réforme des modes d'accueils et des assistants maternels, voit apparaître un nouveau projet, intitulé projet social et de développement durable.

Encore une fois, non seulement nous pourrions répondre à un ensemble de problématiques, mais aussi entrer dans l'ère 2.0 de la sortie. Après documentation, prise de contacts en France et à l'étranger, seulement 2 crèches à ce jour proposent ce dispositif (Finistère et Loire Atlantique). Nous serions donc les pionniers sur la région Nouvelle-Aquitaine.

- RESSOURCES HUMAINES

Les tableaux ci-après récapitulent la liste du personnel et les temps de travail associés. Les fiches de postes correspondantes sont reportées en annexe 1.

Parallèlement, il convient de rappeler la mission confiée au médecin référent, dans le cadre d'une convention, destinée à assurer la surveillance médicale des enfants admis aux multi-accueils de Panazol « P'tits Loups » et « Pomme d'Api », et ce, conformément à l'article 14 du décret n° 2007-230.

Liste nominative du personnel au 01/09/2025 – Multi Accueil Les P'tits Loups

Noms et Prénoms	Qualifications	Fonctions	ETP	Temps de présence hebdomadaire			Statut
				Auprès des enfants	ETP auprès des enfants	Autres	
PUREY Catherine	EJE	Directrice	1	17	0,49	18	titulaire
MALARD Christel	EJE	Directrice adjointe	1	30	0,86	5	titulaire
COIGNAC Angélique	Auxiliaire de puer	Assistante Petite Enfance	1	33	0,94	2	titulaire
JOURDE Céline	CAP petite enfance	Assistante Petite Enfance	1	31	0,89	4	contractuelle
CANUEL Marilyne	EJE (DE)	Assistante Petite Enfance	1	31	0,89	4	titulaire
COURIVault Delphine	CAP petite enfance	Assistante Petite Enfance	1	31	0,89	4	titulaire
MORET Catherine	CAP petite enfance	Assistante Petite Enfance	1	32	0,91	3	titulaire
TOTAL			7	174	5,87	40	

Liste nominative du personnel au 01/09/2025 – Multi Accueil Pomme d'Api

Noms et Prénoms	Qualifications	Fonctions	ETP	Temps de présence hebdomadaire			Statut
				Auprès des enfants (h)	Auprès des enfants (ETP)	Autres activités (h) - adm-repas-entretien	
ROCHE Hélène	EJE	Directrice	1	17,5	0,5	17,5	titulaire
JOLY Nadège	EJE	EJE terrain	1	31	0,89	4	CDD
DEBORD-MASSONNEAU Amélie	EJE (DE)	Assistante PE	1	31	0,89	4	titulaire
TAFANI Nathalie	EJE	Directrice adjointe	0,8	24	0,69	4	titulaire
BARDÉ Elodie	CAP petite enfance	Assistante Petite Enfance	1	31	0,89	4	titulaire
HIVERT Emmanuelle	CAP petite enfance	Assistante Petite Enfance	1	31	0,89	4	titulaire
CHEMINAT Martine	CAP petite enfance	Assistante Petite Enfance	1	31	0,89	4	titulaire
CORNU Alexia	CAP petite enfance	Assistante Petite Enfance	1	31	0,89	4	titulaire
TOTAL			7,7	227,5	6,53	45,5	

PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE MULTI-ACCUEIL LES P'TITS LOUPS

I.	PRINCIPES DANS LESQUELS S'ANCRE LE PROJET	30
A.	L'observation : Un pilier fondamental	30
II.	LES GRANDES ORIENTATIONS	31
III.	MISE EN ŒUVRE	32
A.	La pré-inscription	32
B.	L'inscription	32
C.	L'adaptation	33
D.	L'accueil au quotidien	34
E.	Les retrouvailles	34
F.	L'accueil de l'enfant différent	35
G.	Les repas	39
H.	Le sommeil	41
I.	Le soin	42
J.	L'hygiène	43
K.	Le jeu	44
L.	L'espace extérieur	46
M.	Les projets	47
N.	Les sorties/animations	48
O.	La place des parents	50
IV.	ÉVALUATION DES OBJECTIFS 2021-2025	51
V.	OBJECTIFS PROPOSÉS 2026-2030	53
VI.	LE PERSONNEL	54
VII.	LES STAGIAIRES	55

I. PRINCIPES DANS LESQUELS S'ANCRE LE PROJET

L'observation : Un pilier fondamental

L'OBSERVATION est un moment clé pour notre attitude pédagogique. On peut pratiquer l'observation de façon ponctuelle ou continue, selon les situations et les objectifs visés. Elle consiste à regarder avec attention, analyser et comprendre afin d'adapter les pratiques pédagogiques en conséquence.

Définition de l'observation : **l'observation** est une démarche active et intentionnelle qui consiste à porter une attention soutenue à un phénomène, un comportement ou une situation dans un but d'apprentissage, d'analyse ou d'évaluation. Elle permet de recueillir des informations objectives.

L'observation est une compétence essentielle dans notre démarche éducative. Elle permet aux professionnels de la crèche d'ajuster leur accompagnement en fonction des besoins et du rythme de l'enfant.

Comme le souligne Maria Montessori « observer un enfant, c'est prendre conscience de ses besoins réels et non de nos attentes vis-à-vis de lui ».

Pour les professionnels, partir de l'observation de l'enfant est une attitude réfléchie. En fonction des étapes du développement de l'enfant, l'adulte doit répondre aux besoins de ce dernier. L'adulte doit savoir guider les progrès de l'enfant. Ses interventions ne doivent pas être limitatrices mais stimulatrices.

Le rôle de l'équipe est d'être à l'écoute de l'enfant, afin de lui proposer un environnement riche et sécurisant pour qu'il puisse développer ses capacités.

Le projet éducatif des P'tits Loups s'inscrit dans une volonté de cohésion dans la prise en charge des enfants afin que les valeurs de base, essentielles à leur développement et construction psychique, soient respectées. L'objectif est d'adapter l'accompagnement, d'individualiser les parcours d'apprentissage.

L'observation, une attitude réfléchie et bienveillante :

Dans une approche éducative centrée sur l'enfant, l'observation n'est pas passive, mais active et réfléchie.

Observer l'enfant, c'est être attentif à son développement psychomoteur, cognitif et affectif.

L'adulte doit être un guide bienveillant (un phare), qui accompagne l'enfant dans ses découvertes, sans imposer ni contraindre.

Un environnement stimulant et sécurisant

Les professionnelles ont pour rôle d'observer l'enfant afin de lui offrir un cadre sécurisant, riche et adapté à ses besoins d'exploration.

Comme le soulignait Emmi Pikler « l'activité autonome de l'enfant n'est pas seulement une possibilité, c'est une nécessité »

Donc l'environnement doit être pensé pour :

- Offrir des espaces variés et adaptés aux découvertes sensorielles.
- Permettre à l'enfant d'interagir librement avec son milieu.
- Encourager des expériences d'apprentissages qui développent sa curiosité et sa confiance en lui.

L'équipe doit être à l'écoute, ajuster ses propositions en fonction des observations et intervenir de manière pertinente, en soutenant sans brider l'initiative de l'enfant.

Une cohésion éducative au service de l'enfant

L'observation s'inscrit également dans une dynamique d'équipe. En partageant leurs observations, les professionnels assurent une cohérence éducative et un suivi ajusté au développement de chaque enfant. Françoise Dolto insistait sur ce point en affirmant que « l'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source que l'on laisse jaillir ».

Le projet éducatif des P'tits Loups repose ainsi sur une vision commune qui respecte des valeurs fondamentales :

- Respect du rythme individuel de chaque enfant.
- Encouragement de l'autonomie et de la confiance en soi.
- Accompagnement bienveillant et adapté à chaque étape du développement.

L'observation est donc plus qu'une technique c'est un engagement professionnel qui permet d'adopter une posture respectueuse du potentiel et des besoins de chaque enfant, dans un cadre favorisant son épanouissement et sa construction psychique.

L'établissement respecte également les principes de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant.

LES GRANDES ORIENTATIONS

- Favoriser un développement harmonieux et global chez l'enfant.
- Favoriser l'autonomie de l'enfant en lui offrant un cadre stimulant et incitatif
- Favoriser l'autonomie de l'enfant va lui permettre « tout en étant acteur de son développement de le faire devenir un sujet à part entière et de le rendre responsable de ses actes » (Montessori)
- Partager l'éducation des enfants avec les parents.
- Permettre aux parents et aux enfants de se séparer dans un climat de confiance.

Composition de l'équipe :

- 1 directrice Éducatrice de jeunes Enfants DE
- 1 directrice adjointe Éducatrice de jeunes Enfants DE
- 1 Auxiliaire de puériculture
- 1 Éducatrice de jeunes enfants DE
- 3 CAP petite enfance

- 1 coordinatrice petite enfance : Elle assure la coordination entre la structure et le service finances (traitement des factures, dossiers financiers, bilan comptable...) et assiste les directrices dans les tâches administratives pour garantir le bon fonctionnement de la crèche.

- 1 **Médecin référent**. Il procède aux visites de préinscription pour tous les enfants de moins de quatre mois et suit les enfants qui nécessitent un suivi particulier (exemple=élaboration d'un PAI). Il intervient aussi auprès du personnel si celui-ci en fait la demande.

- 1 **Référente Santé et Accueil Inclusif (RSAI)** qui joue un rôle clé dans le bien-être des enfants et l'accompagnement des équipes. Elle veille à l'application des protocoles de santé, d'hygiène et de sécurité, tout en favorisant l'inclusion des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. Elle forme et sensibilise le personnel aux bonnes pratiques et collabore avec les familles pour assurer un accueil bienveillant et adapté. Son intervention permet de garantir un environnement sain et inclusif pour tous les enfants.

- 1 **Psychologue** pour l'analyse de la pratique. Des rencontres sont organisées quatre fois dans l'année d'une durée d'une heure et demie chacune.

MISE EN ŒUVRE

La pré-inscription

Toute famille à la recherche d'une solution d'accueil doit s'inscrire soit sur le site « Mon enfant.fr ». Après l'inscription, la famille sera recontactée par l'animatrice du Relais Petite Enfance de Panazol. Pour déposer un dossier de demande en multi-accueil, elle devra compléter un formulaire et joindre des justificatifs.

De ce fait, une liste d'attente des familles est tenue à jour en prenant en considération les besoins de chaque famille.

Une commission d'admission est organisée une fois par an, en général, le premier trimestre de l'année civile. Un travail en amont est nécessaire pour recenser les places disponibles, faire le point sur les modifications des contrats en cours des enfants.

À l'issue de la commission d'admission, une réponse est faite aux familles. Deux courriers type Admission/Refus sont envoyés aux familles.

L'inscription

Ce doit être un accueil personnalisé et chaleureux.

Accueillir un enfant, c'est offrir à lui et à sa famille un moment d'échange individualisé et bienveillant. Le premier contact avec les parents est une étape clé, qui doit se dérouler dans un environnement calme, loin de l'agitation de la salle de jeux ou du hall d'entrée.

C'est pourquoi il est essentiel que les parents prennent rendez-vous afin de :

Permettre à la directrice ou à l'adjointe de se rendre pleinement disponible, en confiant le groupe d'enfants à une équipe en nombre suffisant.

Favoriser un échange serein, où les parents peuvent poser toutes leurs questions concernant l'accueil de leur enfant. Ce dialogue est essentiel pour rassurer, apaiser leurs éventuelles inquiétudes et instaurer un climat de confiance.

Chaque famille et chaque enfant ayant un vécu différent, cet accueil doit être adapté aux besoins de chacun, en veillant à lever toute culpabilité et à poser les bases d'une relation de confiance avec la structure.

« L'enfant qui ressentira ses parents sereins à le confier, le sera plus facilement à son tour » (MONTAGNER).

Lors de cet entretien d'inscription, le dossier administratif sera remis aux parents.

Ces documents sont adaptés à la trame du logiciel AIGA qui a été conçu pour faciliter la saisie des informations.

- fiche de liaison médicale
- formulaire FILOUE
- autorisation parentale pour lavage de nez avec seringue
- autorisation maquillage à l'année
- autorisation d'enregistrement de l'image et de la voix
- Note d'information aux parents

Ce moment d'échange permet également de discuter des modalités d'accueil souhaitées pour l'enfant. La direction prend le temps de :

- Présenter le règlement intérieur, en expliquant les points essentiels.
- Introduire l'équipe, afin que les parents puissent identifier les différents intervenants.
- Accompagner les parents dans une visite de la structure, pour leur offrir une meilleure compréhension du quotidien de leur enfant au sein de la crèche.

Lors de cette visite, plusieurs aspects pratiques du fonctionnement seront abordés, comme :

- L'éventuelle adaptation du rythme de l'enfant en fonction de la vie en collectivité.
- L'importance d'identifier les affaires personnelles de l'enfant avec son nom.
- Les mesures d'hygiène et de sécurité, telles que l'utilisation des sur chaussures à l'entrée.

Cet échange vise à rassurer les parents, répondre à leurs interrogations et leur offrir une vision claire du fonctionnement de la crèche.

Trois modes d'accueil sont proposés : régulier, occasionnel ou d'urgence, chacun impliquant la signature d'un contrat.

Accueil régulier : Un planning fixe est établi sur une période déterminée avec un renouvellement automatique.

Accueil occasionnel : Le planning est défini chaque mois pour le mois suivant (N+1), offrant aux parents la possibilité de choisir les jours et horaires selon leurs besoins.

Si l'accueil demandé n'est pas possible, la famille est inscrite sur la liste d'attente. Dès qu'une place se libère, la crèche la contacte pour proposer l'accueil souhaité ou d'autres créneaux disponibles.

Accueil « exceptionnel ou de type urgence » : l'enfant n'a jamais fréquenté la structure et les parents souhaitent bénéficier d'un accueil en « urgence ». La notion d'urgence renvoie à un besoin d'accueil de courte durée en situation d'urgence sociale ou à une demande faite dans l'urgence. L'enfant peut être accueillie en dépassement de la capacité d'accueil.

L'adaptation

Un climat de confiance et de dialogue entre l'équipe et la famille sont indispensables pour que la séparation se passe le mieux possible.

Donc il est essentiel de proposer une période de familiarisation progressive afin que l'enfant prenne ses repères pour mieux s'intégrer. Un rendez-vous est pris par les parents avec la référente du groupe qui accueillera l'enfant pour définir les horaires de cette période.

Lors de ce temps, le parent et la professionnelle remplissent ensemble une fiche d'adaptation pour permettre à l'équipe de connaître les habitudes, les besoins et le rythme de l'enfant.

Au cours des premières rencontres, les parents accompagnent leur enfant sur des temps de jeux. Puis petit à petit, l'amplitude horaire augmente pour permettre à l'enfant de prendre son goûter, prendre son repas, faire la sieste avec ses pairs.

Il est normal que l'enfant réagisse quel que soit son âge à la séparation. Les réactions sont parfois spontanées (pleurs au départ des parents) ou plus tardives.

L'essentiel est que le temps d'adaptation aide le plus possible l'enfant et ses parents à dépasser l'angoisse de la séparation et à se sentir en confiance avec l'équipe.

L'accueil au quotidien

Emmi Pikler : *"Ce qui est fondamental, c'est que l'enfant se sente en sécurité et en confiance."*

→ Les temps de séparation et de retrouvailles doivent être vécus avec douceur pour que l'enfant puisse s'épanouir sereinement.

Le personnel doit veiller à ce que chaque parent, chaque enfant se séparent dans un climat de sécurité. Les bonnes conditions de séparation sont primordiales pour un bon déroulement du temps de présence et de temps de jeux de l'enfant dans la structure.

La référente doit respecter et/ou aider à la verbalisation du « au revoir ».

Il est indispensable d'instaurer des repères d'où :

- la notion de référents sur un groupe (tableau dans l'entrée qui indique aux parents la place de chaque agent dans la journée) mais l'enfant choisit lui-même son référent et le personnel doit respecter ce choix.
- la notion de repères dans l'espace avec, dans le hall d'accueil, des casiers et portemanteaux personnalisés pour chaque enfant.

Tout aussi important, la valeur de l'objet transitionnel sera respectée. L'enfant pourra disposer dans un meuble d'un casier avec sa photo et son prénom pour ranger son « doudou » accessible et disponible à tout moment. La tétine sera rangée dans une boîte individuelle avec son prénom dans une panier.

Le doudou et la tétine jouent un rôle essentiel dans la vie de l'enfant en crèche, en particulier lors des temps de séparation avec les parents. Ces objets dits « transitionnels » apportent une sécurité affective en servant de repère stable dans un environnement nouveau. Ils aident l'enfant à se rassurer, à réguler ses émotions et à s'apaiser dans les moments de fatigue ou de tension.

Selon John Bowlby, père de la théorie de l'attachement, « un attachement sécurisant donne à l'enfant la base nécessaire pour explorer le monde en toute confiance. » Le doudou ou la tétine s'inscrivent pleinement dans cette logique : ils sont le prolongement affectif du lien avec la figure d'attachement. En crèche, leur présence est respectée et valorisée comme un outil de transition entre la maison et le collectif. Ils permettent aussi aux professionnels d'offrir un accompagnement individualisé en tenant compte du besoin de réassurance de chaque enfant.

Les retrouvailles

Lorsque le parent revient, le personnel annonce à l'enfant que son parent arrive pour éviter le choc des retrouvailles à l'enfant.

De plus, il faut permettre à l'enfant et à son parent de prendre le temps nécessaire pour se retrouver. Les moments de retrouvailles avec les parents après la crèche sont essentiels.

Les transmissions de la journée sont faites verbalement avec en appui un écrit.

Chaque enfant dispose d'un cahier personnel où sont consignés ses repas, ses temps de sommeil ou repos, ses changes, ses soins et ses moments d'éveil. Les professionnels enregistrent ces informations quotidiennement pour assurer un suivi individualisé. L'objectif est d'assurer un accueil attentif et adapté aux besoins de chaque enfant.

Boris Cyrulnik – "Un enfant, pour bien se développer, a besoin de sentir qu'il est attendu."

→ Les retrouvailles sont des moments clés où l'enfant perçoit l'amour et la présence bienveillante de ses parents.

Sur le plan administratif, les horaires d'arrivée et de départ des enfants sont notés sur un planning papier.

L'accueil de l'enfant différent

Rappel : Loi de 1998 lutte contre les exclusions et la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Il existe de nombreux bienfaits pour le développement de l'enfant qui fréquente une crèche, notamment sur le plan social, émotionnel, cognitif et physique. La socialisation est un atout pour le développement de l'enfant, un développement cognitif et émotionnel stimulé, un environnement engageant pour les enfants, une confiance en soi qui s'épanouit, et ainsi une préparation pour l'entrée à l'école.

Cet environnement est favorable à l'enfant en situation de handicap, stimulé par le cadre collectif.

Il n'y a pas un handicap, mais des handicaps. Cela nous demande, à nous adultes, de nous poser les bonnes questions, et de sortir de nos représentations. Par exemple, il ne s'agit pas de gommer les différences, mais de se demander quels sont les aménagements à mettre en place pour cet enfant en particulier.

La formation du personnel en crèche est essentielle pour assurer un accueil inclusif et bienveillant des enfants en situation de handicap. Un personnel formé est mieux préparé à comprendre les besoins spécifiques de chaque enfant et à y répondre de manière adaptée.

Garantir la sécurité et le bien-être de l'enfant

Face à des pathologies comme l'épilepsie, l'asthme, les professionnels doivent savoir réagir rapidement en cas d'urgence. L'équipe doit pouvoir être capable d'agir avec calme et efficacité.

Faciliter l'inclusion et la participation

Une formation spécialisée permet d'adapter les activités pour que chaque enfant puisse y prendre part.

Favoriser une communication adaptée

Les enfants ayant des troubles du langage ou du spectre autistique peuvent avoir besoin d'outils spécifiques (classeur PECS, langue des signes...)

Accompagner les autres enfants et favoriser la sensibilisation

Un personnel sensibilisé sait comment expliquer aux autres enfants la diversité et l'importance du respect des différences.

Créer un cadre rassurant pour les parents

Les familles d'enfants en situation de handicap sont souvent préoccupées par l'accueil réservé à leur enfant. Une équipe compétente et bien informée leur offre une confiance précieuse.

Quand on évoque l'accueil de jeunes enfants en situation de handicap dans une crèche, on parle d'inclusion. « L'inclusion » doit profiter à tous les enfants.

Accueillir un enfant en situation de handicap, c'est avant tout une **réflexion d'équipe** sur son fonctionnement, ses pratiques professionnelles et une adaptation de l'environnement. Ce travail ne doit pas être centré sur l'enfant en situation de handicap mais bien sur l'ensemble du groupe. Ce qui est bien pour un enfant doit profiter à tous les enfants. L'ensemble des professionnels doit se sentir concerné et être acteur de cet accueil.

L'inclusion c'est aussi une couverture aux autres et à la différence. Lorsqu'on accueille un enfant en situation de handicap en crèche, les enfants sont naturellement sensibilisés, dès la petite enfance à la différence et au handicap.

La crèche adapte son accueil pour les enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques en mettant en place plusieurs dispositions spécifiques :

Tout d'abord, **un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** est élaboré en concertation avec les parents, les professionnels de santé (médecin rattaché à la structure + RSAI) et l'équipe encadrante afin de répondre aux besoins spécifiques de l'enfant.

L'équipe veille également à sensibiliser les autres enfants à la diversité et à favoriser un climat bienveillant et inclusif.

Que le handicap soit avéré et reconnu avant l'entrée dans la structure ou qu'il soit dépisté en cours d'accueil, cela induit un travail d'accompagnement spécifique pour l'équipe.

Le **repérage précoce** : un outil d'observation facilitant l'identification des éventuels retards de développement et/ou d'acquisition des compétences est à la disposition de l'équipe dans le classeur soin et santé. Ce **livret de repérage** comporte des grilles d'observation à 6 mois, 12 mois, 18 mois, 24 mois, 36 mois (Source : Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement).

À cela, nous avons ajouté un autre outil d'observation : **Le M-CHAT**. C'est un outil simple pour détecter chez des jeunes enfants, avant 3 ans, des risques de TED (troubles envahissants du développement) et aussi TSA (Troubles du spectre autistique). Il peut même être rempli par un parent si besoin.

Dans le cadre du **repérage précoce**, si l'équipe observe et identifie un retard de développement chez l'enfant, elle ne pose pas de diagnostic mais alerte la directrice puis la famille et l'aide à trouver le bon interlocuteur pour entreprendre des démarches adaptées.

Plus encore que lors d'un accueil ordinaire, **les professionnels de crèche et la famille travaillent main dans la main** pour comprendre les besoins spécifiques de l'enfant en situation de handicap et lui proposer un environnement adapté au sein de la collectivité. Lors de la définition du Projet d'accueil individualisé (PAI), la famille participe activement à l'élaboration du dispositif d'accueil et est tenue informée des aménagements spécifiques mis en place dans la structure pour répondre aux besoins de l'enfant.

➤ *L'intérêt de la formation du personnel face à l'enfant en situation de handicap en crèche*

Tout d'abord, au sein de la commune, des « référents handicap » ont été désignés dans les différentes structures d'accueil des enfants. La référente handicap joue un rôle clé dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap, ainsi que dans la sensibilisation et le soutien des équipes éducatives et des familles.

Ses missions principales sont : le soutien de l'équipe éducative, accueil et écoute des familles, suivi personnalisé de l'enfant (adaptation des activités proposées à l'enfant en fonction de ses besoins, ajustement du rythme de la journée pour tenir compte des capacités de l'enfant et lui permettre de s'épanouir à son propre rythme, aménagement de l'espace pour garantir l'accessibilité et la sécurité, stimulation adaptée dans le but de soutenir le développement global de l'enfant (social, émotionnel, cognitif, moteur).

La référente handicap du multi accueil participe aux formations organisées au sein de la commune (ex : "sensibilisation handicap et loisirs c'est possible", avec l'intervention du centre de ressources des accueils de loisirs, sensibilisation aux TND).

Également, afin de se professionnaliser dans l'accueil de l'enfant porteur de TSA, un membre de l'équipe au sein de la crèche s'est engagé dans la formation CNIA 2 (Certificat National d'Intervention en Autisme 2^{ème} degré).

Cette formation permet d'acquérir des nouvelles compétences pour la prise en charge de l'enfant TSA telles que :

- Participer à l'évaluation du fonctionnement global de l'enfant TSA et savoir rendre compte des observations au moyen d'échelles et outils validés.
- Communiquer avec l'enfant et optimiser sa communication en utilisant des outils de communication alternative et/ou augmentative pour réduire les difficultés de communication expressive et réceptive. Par exemple, le classeur PECS* ou la langue des signes.
- Prendre en compte les particularités sensorielles de l'enfant TSA.

- Optimiser les interactions sociales de l'enfant TSA en lui permettant de comprendre et de mettre en œuvre les règles de vie et des codes sociaux.
- Prévenir et gérer les comportements problématiques de l'enfant TSA. Pour cela, identifier les situations et /ou problèmes somatiques susceptibles de générer ces comportements, et adapter les interventions auprès de la personne ou de l'environnement.
- Mettre en œuvre le projet personnalisé d'intervention (PPI) de la personne en prenant en compte les besoins et les intérêts de l'enfant et les demandes de la famille. Mettre en œuvre des activités éducatives adaptées à l'enfant. Contribuer à la continuité des interventions des professionnelles et des membres de l'entourage de l'enfant.
- Être en veille sur l'état de santé de l'enfant TSA en repérant les manifestations somatiques et psychologiques d'une altération de sa santé. Identifier les modalités d'expression de la douleur.

Cette formation a permis également de se familiariser avec la **méthode ABA** (Applied Behaviour Analysis) ou analyse comportementale appliquée ; cette méthode fait partie des programmes d'intervention précoce pour les enfants avec autisme.

L'ABA est une méthode comportementale disposant de techniques permettant de faciliter l'apprentissage de nouveaux comportements, en analysant la tâche, en la divisant en sous-objectifs, en apportant des aides de façon précise puis en programmant leur estompage.

Les efforts de l'enfant sont motivés grâce à un travail important sur la motivation et la recherche de nouveaux centres d'intérêt. Ce travail permet de développer toute sorte d'apprentissage : habileté sociale, propreté, autonomie, jeux autonomes, demandes...

Ce type d'enseignement est personnalisé en fonction du niveau d'attention de l'enfant, de sa vitesse d'apprentissage, de sa capacité à appréhender les nouveaux apprentissages.

L'ABA fait partie des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour l'accompagnement des enfants autistes.

Cette formation a également permis d'aborder « **Teacch** » **qui est un programme d'éducation structurée** pour les enfants avec un trouble du spectre de l'autisme ou ayant des troubles de la communication.

L'approche teacch est dite « structurée » c'est-à-dire que cette méthode considère que les apprentissages reposent sur une structure simplifiée et répétitive de la tâche à accomplir.

Des scénarii permettent d'aborder différentes activités ou contextes et ainsi d'aider l'enfant à mieux gérer les situations qu'il va rencontrer tout au long de sa vie.

Des repères visuels et temporels permettent à l'enfant de maîtriser son environnement. Ces repères peuvent être sous forme de photos, de pictogrammes, de dessins, de gestes... en fonction des capacités de compréhension de l'enfant.

C'est une approche qui prend en compte les particularités de l'autisme, qui est individualisée et adaptée aux singularités de chaque personne.

➤ *Intérêt du classeur PECS :*

PECS signifie « Picture Exchange Communication System ».

Il se traduit en français par « système de communication par échange d'images ».

Ce système de communication utilise des pictogrammes et photos qui représentent des objets, des personnes ou des actions du quotidien. Ces images sont accompagnées des mots qui correspondent à l'illustration.

Le programme PECS peut être mis en place auprès de personnes rencontrant des difficultés de communication et d'interaction sociale qui limitent le développement de leur langage fonctionnel.

Les objectifs de la méthode PECS : La méthode PECS présente un objectif initial. La personne TSA doit, en premier lieu, apprendre à demander les objets ou activités qu'elle désire. Il peut s'agir d'une boisson, d'un repas, de l'envie de jouer, etc.

Pour cela, elle échange des images avec un partenaire de communication et avec l'aide d'un incitateur physique. À force d'échange et de répétition, elle le fera petit à petit de manière indépendante.

Ainsi, former le personnel en crèche, c'est garantir un environnement adapté, sécurisé et bienveillant, où chaque enfant, quelles que soient ses particularités, peut s'épanouir pleinement. Accompagner pas à pas l'enfant, mettre en relief son propre potentiel, trouver et favoriser ce qui lui permet d'être actif sont des perspectives profitables pour l'accueil de tout enfant. L'accueil d'enfants porteurs de handicap est une démarche qui s'inscrit dans la durée et la continuité.

Les différents moments de la journée :

Janusz Korczak – "L'enfant a droit au respect."

→ Les transitions doivent être accompagnées avec attention et bienveillance, en respectant le rythme et les émotions de l'enfant.

➤ **Les repas**

Le temps du repas : un moment de plaisir et de partage

Le repas est un **moment convivial** où l'équipe veille à **respecter les goûts, les envies et le rythme de chaque enfant**.

Pour les enfants de moins de 18 mois

Lorsque l'enfant consomme encore des repas mixés, les parents ont la possibilité de **fournir eux-mêmes les repas**. Toutefois, pour des raisons d'hygiène et afin d'éviter toute rupture de la chaîne

du froid, **les repas surgelés ne sont pas acceptés**.

Pour les familles qui le souhaitent, le multi-accueil propose des repas adaptés à l'âge de l'enfant, sous forme de **petits pots, compotes et laitages**.

Pour les enfants mangeant des morceaux

Les repas sont fournis par le **restaurant scolaire**, qui respecte les **normes HACCP** et est soumis à des **contrôles réguliers des services vétérinaires**.

Les repas sont livrés vers **11h30**, et un professionnel dédié prend en charge leur réception en suivant un protocole strict :

Port d'une tenue spécifique (lavée quotidiennement) d'une charlotte pour la manipulation des aliments et d'une paire de chaussures de sécurité.

Contrôle de la température des plats et prélèvement d'échantillons pour assurer la traçabilité.

Désinfection des tables avant l'installation des enfants.

Chaque enfant dispose d'une assiette compartimentée (entrée, légumes, viande) lui permettant de manger à son rythme et selon ses préférences, en séparant ou en mélangeant les aliments.

Le dessert est proposé à la fin du repas.

L'équipe est attentive aux **préférences alimentaires des familles**, qu'elles soient liées à des convictions religieuses ou à des besoins médicaux (allergies, intolérances).

Si nécessaire, un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** est établi en collaboration avec le restaurant scolaire pour garantir une alimentation adaptée à l'enfant.

De plus, la commune propose des menus spécifiques chaque jour, incluant des options sans viande et sans porc pour répondre aux différents régimes alimentaires.

Chaque jour, les repas consommés par l'enfant sont notés sur son cahier.

Cela permet aux parents d'ajuster le repas du soir afin de garantir un équilibre alimentaire adapté si nécessaire.

Rôle de l'adulte :

Permettre à l'enfant de devenir autonome dans la prise des repas.

Les enfants (moins de dix-huit mois) prendront leurs repas de façon individuelle dans les bras, dans un transat, sur un fauteuil avec une référente du groupe bébés. Vers l'âge d'un an, si l'enfant est prêt, il pourra être installé sur une chaise avec une tablette. De ce fait, il pourra toucher la nourriture, se servir ou manipuler la cuillère.

Les plus de dix-huit mois seront installés à table (trois enfants maximum) pour une durée de vingt minutes environ avec la présence d'un adulte.

- Respecter, les capacités et les besoins de chaque enfant en ayant un échange positif et constructif. Il faut pour cela :

Favoriser l'acquisition du langage : nommer les aliments, sont-ils froids ou chauds ? Sucrés ou amers ? Si c'est possible par exemple montrer le fruit à l'enfant avant de le peler ou le couper.

Favoriser l'autonomie de l'enfant : stimuler l'éveil de ses goûts sans lui imposer, lui permettre de faire son choix, lui proposer de se servir seul.

Faire respecter les règles d'hygiène et de vie comme se laver les mains avant le repas, respecter ses pairs au cours du repas.

À la fin du repas les enfants sont invités à venir se laver les mains au lavabo et de prendre un gant pour se nettoyer le visage face au miroir installé à leur niveau.

L'équipe :

- n'oblige pas l'enfant à goûter, mais l'y encourage
- n'oblige pas l'enfant à terminer son assiette
- ne prive pas l'enfant de dessert si son plat n'est pas fini
- ne réveille pas un enfant pour lui donner à manger
- n'empêche pas un enfant de s'endormir à table
- permet à l'enfant de toucher les aliments avec les doigts (la notion de propreté varie en fonction de l'âge)

➤ Le sommeil

C'est un élément indispensable au bon développement de l'enfant. C'est une fonction vitale. Le sommeil est très constructif. Respecter les rythmes de sommeil de l'enfant va favoriser son développement physique et psychique.

Chaque enfant a un rythme de sommeil qui lui est personnel, lié à ses besoins, ses habitudes familiales. Même en collectivité, ce rythme doit être respecté et c'est l'observation de l'enfant dans sa journée ainsi que la communication avec les parents qui guidera l'attitude de la professionnelle.

Cet instant doit être vécu comme un moment de plaisir, dans un climat de sécurité affective.

Il est nécessaire de respecter les rituels d'endormissement, les rythmes, les besoins. Ces derniers étant variables d'un enfant à l'autre voir absents.

L'adulte présent sécurise l'endormissement et permet le lever librement au rythme de chacun et dans le respect du sommeil des autres.

Dans les dortoirs

Le lit de l'enfant est un espace personnel, nominatif (photo de l'enfant au-dessus du lit).

Les draps et couvertures sont fournis par la structure mais propre à chaque enfant. En revanche nous demandons aux parents de fournir les turbulettes ou des pyjamas.

La structure possède quatre dortoirs : un pour les bébés (3 mois/10mois), un dortoir pour les moyens (10mois /16 mois), un dortoir pour les moyens /grands (16 mois/24 mois) et un dortoir pour les plus grands (24 mois et plus). L'âge des enfants est donné à titre indicatif, le transfert d'un dortoir à un autre est fait de façon individuelle soit en raison d'un changement de rythme soit par mesure de sécurité. Ce passage est bien sûr préparé avec l'enfant.

Les bébés seront couchés en respectant leurs rites (par exemple habillés, en pyjamas, dans des turbulettes, doudous, tétines, musique etc...)

Les plus grands seront invités :

- à se déshabiller et à mettre leurs habits dans leur casier,
- à changer leurs couches si nécessaire (le pot et /ou les toilettes leur seront proposés)
- puis à aller chercher le doudou ou /et la tétine.

Un adulte est présent dans le dortoir. Il aide l'enfant à s'installer dans son lit, lui propose un drap ou une couverture suivant la température. Si l'enfant le demande l'adulte peut venir à côté de lui pour favoriser son endormissement.

Cependant, il sera demandé à l'enfant de respecter ses pairs. Si l'enfant ne manifeste aucun signe de fatigue, la sieste sera proposée ultérieurement ou l'adulte invitera l'enfant à un temps calme dans la structure.

Voici **quatre citations de pédagogues** sur le **sommeil** et son importance dans le développement de l'enfant :

Maria Montessori – *"L'enfant a besoin d'ordre et de régularité pour se sentir en sécurité."*
→ Un rituel de sommeil stable aide l'enfant à s'endormir sereinement et à récupérer pleinement.

Emmi Pikler – *"Un enfant qui dort bien est un enfant qui a confiance en son environnement."*
→ Le sommeil de qualité dépend d'un cadre rassurant et bienveillant, essentiel à son épanouissement.

Françoise Dolto – *"L'enfant a besoin de sommeil pour grandir, mais surtout pour comprendre et organiser ce qu'il a vécu dans la journée."*

→ Le sommeil joue un rôle clé dans l'apprentissage et la maturation psychologique de l'enfant.

Boris Cyrulnik – *"Dormir, c'est réparer le corps et le psychisme. Un enfant bien reposé est plus apte à apprendre et à être en relation."*

→ Le sommeil favorise le développement cérébral et l'équilibre émotionnel.

Ces citations montrent combien le sommeil est essentiel au bien-être et au développement des enfants.

Rôle de l'adulte :

L'adulte jouera donc un rôle pour favoriser cet endormissement :

- en reconnaissant les signes de fatigue propres à chacun des enfants,
- en installant l'enfant dans une situation de confort optimale (habillage léger, couche propre)
- en veillant à respecter tout ce qui peut être un repère pour l'enfant (même lit, même emplacement dans la pièce)
- en donnant à l'enfant tout objet non dangereux pouvant le rassurer (doudou, sucette, musique douce)
- en connaissant les habitudes de chaque enfant pour ne pas passer à côté « de la bonne heure »

Pour assurer une surveillance efficace des dortoirs en crèche, une feuille d'émargement doit être complétée toutes les 15 minutes, que l'enfant soit seul ou accompagné d'un adulte. L'adulte en charge doit vérifier visuellement et physiquement que l'enfant respire correctement. Les feuilles d'émargement sont disponibles à l'entrée de chaque dortoir.

Le lever de sieste :

Il se fera au rythme de l'enfant. Le professionnel sera à l'écoute de l'enfant au moment de son réveil pour pouvoir se rendre rapidement disponible afin ne pas le laisser en « détresse » dans son lit. L'adulte attendra que l'enfant veuille bien se lever. Un enfant ne sera pas réveillé sauf demande spécifique des parents.

➤ **Le soin**

En crèche, le cahier d'infirmerie joue un rôle essentiel dans le suivi de la santé et du bien-être des enfants. Il permet d'y consigner tous les soins administrés, ainsi que les observations médicales importantes, comme une chute, l'apparition de boutons ou tout autre symptôme nécessitant une attention particulière.

Cet outil constitue un support essentiel de communication entre l'équipe de la crèche et les professionnels de santé si nécessaire. En consignant les éventuelles blessures (bleus, bosses) présentes à l'arrivée de l'enfant, il assure une traçabilité rigoureuse et favorise une transparence totale avec les familles. Il permet ainsi d'adapter la prise en charge en fonction des besoins de

l'enfant et de garantir une collaboration efficace entre parents, personnel de la crèche et intervenants médicaux, contribuant à son bien-être et à sa sécurité.

De plus a été conçu un classeur de référence sur les maladies infantiles, incluant des explications détaillées, des images illustratives et des recommandations sur la conduite à tenir. Destiné à aider l'équipe dans ses observations, il ne remplace en aucun cas un diagnostic médical. Afin d'assurer sa pertinence et sa fiabilité, ce document a été validé par le médecin référent de la structure.

En complément, un autre classeur regroupe les protocoles et les recommandations établis par la RSAI, servant de référence pour l'équipe. Nous pouvons citer par exemple la rédaction d'un nouveau document pour les protocoles d'accueil individualisé, une rencontre sur le développement psycho-affectif de l'enfant, la rédaction de la fiche de liaison, le plan de maîtrise sanitaire, ...

➤ L'hygiène

C'est un moment relationnel privilégié qui s'effectue aussi souvent que nécessaire. Il s'accompagne d'un échange (dialogue) entre l'enfant et l'adulte.

L'acquisition de la propreté passe par le plaisir. C'est pourquoi l'enfant n'est pas forcé mais accompagné dans cet apprentissage tout en assurant la continuité de ce qui est mis en place par les parents.

L'apprentissage passant par des étapes de progression et de régression, il est nécessaire que les parents prévoient des vêtements de rechanges pour respecter le confort et la personnalité de l'enfant. Les couches sont fournies par la structure si les parents acceptent la marque proposée, dans le cas contraire la famille devra fournir en quantité suffisante.

Avant d'aller chercher l'enfant dans la salle de jeux, le personnel doit se laver les mains et préparer le plan de change (sac de l'enfant ou panier, serviette, gants, couche...)

Puis l'enfant est installé sur une serviette, sa couche est enlevée puis pliée. L'enfant sera lavé du plus propre vers le plus sale. Ensuite on remet une couche, on rhabille l'enfant. Ce dernier sera reconduit dans la salle de jeux sous la responsabilité d'un adulte. Le professionnel qui aura effectué le change, reviendra dans la salle de change mettra le gant au sale, jettera la couche dans la poubelle, désinfectera le plan de change, se lavera les mains et notera le change.

Dans le groupe des grands, les changes se font debout pour encourager l'autonomie. L'enfant se déshabille et retire sa couche. L'adulte lui donne un gant humide pour qu'il puisse se laver seul (sauf en cas de selles, où l'adulte intervient). Ensuite, il s'essuie avec sa serviette personnelle. L'adulte propose ensuite le pot ou les toilettes, laissant l'enfant choisir d'y aller ou non. Une fois ce moment terminé, l'enfant remet sa couche et ses vêtements avec l'aide de l'adulte si besoin. Chaque change est noté dans le cahier de liaison.

Dans le groupe des moyens, la même approche est proposée, en respectant le rythme et l'envie de chaque enfant.

Rôle de l'adulte

- Prévenir l'enfant avant le change.
- Instaurer des repères pour mettre l'enfant en confiance.
- Suivant l'âge de l'enfant, l'encourager à faire lui-même : enlever la couche tout seul, quand c'est possible permettre à l'enfant de se laver tout seul.
- Respecter l'intimité de chacun.

Dans la salle de change se trouvent des casiers, à l'intérieur une panier avec le nécessaire pour le change de l'enfant. Sur la panier est mis le prénom et la photo de l'enfant pour lui permettre d'identifier sa panier, d'éviter une confusion entre les affaires des enfants et aussi pour que les parents disposent les vêtements de rechange ou reprennent les habits des enfants.

➤ **Le jeu**

L'aménagement des espaces intérieurs en crèche est pensé comme un outil pédagogique à part entière, évolutif et ajustable en fonction des besoins des enfants. À l'intérieur, l'organisation spatiale n'est pas figée : elle s'adapte tout au long de l'année au rythme du développement moteur et psychique des enfants. Par exemple, les modules de motricité ou les coins de jeux symboliques sont régulièrement ré agencés pour offrir de nouveaux repères et encourager l'exploration. Les plus petits, qui étaient en position allongée en début d'année, deviennent progressivement rampants, puis marcheurs ; l'environnement doit suivre cette progression pour garantir sécurité, stimulation et autonomie.

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue » J. EPSTEIN

Le jeu est une activité ludique, mais surtout une expérience importante dans le développement de l'intelligence, dans le développement moteur, dans le développement du langage.

Le personnel propose mais n'impose pas des activités individuelles ou collectives. Les professionnels accompagnent les enfants à construire une activité avec un début et une fin – choix du jeu, installation, temps de jeu et rangement- pour donner des repères à l'enfant. Pour faciliter ce choix, les jeux sont triés et rangés dans des caisses précises avec la photo du jeu pour que l'enfant puisse identifier le jeu et bien sûr le professionnel va le nommer lors de l'utilisation. L'enfant est sujet et acteur de son jeu.

Il est important lors des activités proposées à l'enfant, de respecter son développement et sa motivation afin de créer une ambiance chaleureuse pour qu'il se sente créatif.

Les activités permettent l'alternance de moments calmes ou de mouvements, de jeux individuels ou collectifs. La structure met des jeux similaires à la disposition des enfants pour favoriser l'imitation et la communication entre enfants.

L'enfant a besoin d'un espace protégé et calme afin d'explorer. Il convient d'aménager un espace de jeux sensoriels et de manipulation sécurisant et sécurisé, adapté à tous les enfants.

Nous avons aménagé dans la structure, différents espaces accessibles tout le temps :

- jeux symboliques (dinettes, poupées, voitures, ...)
- jeux d'expression motrice (structure, blocs, tapis...)
- jeux de constructions (légos, kapla)
- espace calme pour repos ou lecture

Ces espaces sont indispensables dans l'accueil du jeune enfant, mais à cela s'ajoute la présence bienveillante de l'adulte.

Également, diverses activités peuvent être proposées :

- Activités Manuelles : coloriage, dessins, peintures (au doigt, au pinceau, au rouleau...), pâte à modeler, pâte à sel, pâtisserie, manipulation des instruments musicaux et jeux de construction (puzzles, cubes, jeux, magnétiques...).
- Activités psychomotrices : danse, piscine de balles, jeux d'eau, parcours avec blocs de mousse et/ou différents supports froid, rugueux, lisse, sonore..., toboggan, cerceaux, vélos et ballons.
- « Laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans les lui enseigner. Un enfant ne sera jamais mis dans une position qu'il ne sait déjà prendre lui-même : on ne le mettra pas assis ni debout avant qu'il ne le fasse par lui-même » PIKLER
- Activités sensorielles faisant travailler le toucher (ex : manipulation semoule), l'ouïe (ex : musique, imagier sonore), l'odorat (ex : loto des odeurs), la vue (ex : théâtre d'images) et le goût (ex : atelier cuisine)
- Activités symboliques : imitation, représentation
- Activités de construction : assemblage, empilage, encastrement

- *Les jeux libres :*

En crèche, les jeux libres sont essentiels au développement des enfants, car ils leur permettent d'explorer leur environnement à leur rythme et selon leurs envies. Proposés tout au long de la journée, ces moments favorisent l'autonomie et la créativité en laissant l'enfant choisir ses activités sans intervention directive de l'adulte. Le matériel mis à leur disposition est régulièrement renouvelé afin de stimuler leur curiosité et d'éviter la lassitude. En manipulant divers objets et en expérimentant librement, l'enfant développe sa motricité, sa coordination et sa confiance en lui. Il apprend également à s'identifier aux autres, à imiter des gestes du quotidien et à exprimer son imagination. Ces temps de jeu sont donc fondamentaux pour son épanouissement et ses apprentissages futurs.

- *Les jeux dirigés :*

En crèche, les jeux dirigés sont des activités encadrées par les professionnels de la petite enfance, visant à accompagner le développement des enfants tout en respectant leur rythme et leurs intérêts. Mis en place à différents moments de la journée, ils se déroulent en petits groupes pour favoriser l'interaction et l'apprentissage collectif. Bien que proposés, ces jeux restent facultatifs afin de laisser à chaque enfant la liberté d'y participer selon son envie. Adaptés aux besoins et aux capacités des tout-petits, ils permettent d'explorer différentes compétences : motricité fine et globale, langage, socialisation et éveil sensoriel. Les ateliers sont soigneusement pensés en réunion d'équipe pour encourager la concentration, l'écoute et la découverte à travers des activités variées comme la musique, le dessin ou les jeux de manipulation. Ces temps structurés offrent ainsi un cadre rassurant et stimulant, propice à l'épanouissement de chaque enfant.

Rôle de l'adulte :

- Être vigilant au développement de l'enfant. L'adulte ne mettra jamais l'enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas de lui-même.
- Créer des espaces riches et variés
- Être vigilant au bon déroulement du jeu
- Être encourageant et sécurisant
- Prévoir un environnement riche et protégé
- Offrir un repère
- Observer et enrichir ainsi les transmissions aux parents

Important : l'adulte permettra à l'enfant de s'ennuyer. L'ennui (à petite dose évidemment) est une excellente expérience qui permet aux enfants de se construire, de s'enrichir et de s'ouvrir aux autres.

➤ **L'espace extérieur**

L'enfant a besoin de se dépenser, de bouger, de crier....

Lui permettre de le faire en plein air, lui offre plus de possibilités d'actions.

Il va pouvoir courir, sauter, attraper, pédaler...choses qui ne sont pas toujours aisées en intérieur.

Ce cadre extérieur permet à chaque enfant de vivre des expériences multisensorielles extrêmement riches et favorables à son développement et de développer une agilité et une adresse de ses mouvements dans l'espace.

Les jeux extérieurs permettent aux enfants de se dépenser physiquement et d'évacuer leur trop plein d'énergie. Ces jeux stimulent également leur appétit, leur sommeil, leur concentration et leur capacité d'apprentissage.

Les activités proposées pour se défouler :

- marcher, courir
- faire du tricycle, de la draisienne, de la moto, du tracteur ou de la trottinette
- faire du porteur pour les plus petits
- danser
- jeux de ballons, balles
- parcours plots, bâtons
- cerceaux
- parcours poutres au sol
- les bilibos
- les balançoires
- chariots de marche
- cheval à bascule

Les activités proposées pour se distraire :

- les quilles + balles
- les cordes
- les objets à tirer
- objets du quotidien extérieur (bottes, brouette, casque vélo, seau...)
- les échasses
- jeux d'eau (bacs + accessoires)

- Bac à sable et ses accessoires
- coquilles + jeux de construction
- seau + rouleau pour faire de la peinture propre (à l'eau)
- gros engins de chantier
- petits plots à manipuler (souvent comme chapeau)

Les jeux d'imitation/symboliques :

- maison en bois fixée au sol
- table d'extérieurs et dinette
- poussettes et poupées
- rubans en plastique et voitures

À l'extérieur, l'espace est divisé en deux zones bien distinctes par une barrière, permettant une organisation fluide et sécurisée. Cela nous donne la possibilité de proposer des activités différenciées en simultané selon l'âge et les besoins. Par exemple, un coin plus calme est réservé aux bébés qui commencent à marcher, afin de leur offrir un espace protégé sans sur stimulation. De l'autre côté, les plus grands peuvent s'adonner librement à des activités plus dynamiques, comme faire du vélo ou courir. De même, pendant qu'un groupe profite du bac à sable, un autre peut réaliser un atelier de peinture, de transvasement ou d'exploration sensorielle de l'autre côté de la barrière. L'espace extérieur est aussi exploité pour d'autres activités comme la lecture sur des couvertures, ou des activités dessins, gommettes, puzzle sur des tables sorties pour l'occasion. Cette organisation souple et réfléchie favorise à la fois la sécurité, l'autonomie et la diversité des expériences.

➤ **Les projets**

- *Le projet communication gestuelle associée à la parole avec des signes empruntés à la langue des signes française*

Le jeune enfant s'appuie fortement sur le **visuel** pour comprendre et interagir avec son environnement. La **communication gestuelle**, en mettant l'accent sur ces repères visuels, facilite l'échange et l'expression des tout-petits. Son intégration en structure petite enfance permet ainsi de **renforcer la compréhension et l'interaction** dès le plus jeune âge.

Les intérêts pour l'enfant sont les suivants :

- Favoriser le développement de la parole
- Exprimer ses sentiments, ses besoins, ses émotions
- Communiquer entre enfants
- Améliorer la confiance en soi
- Éviter ou diminuer les frustrations

Les intérêts pour les parents sont les suivants :

- Communiquer autrement avec son enfant
- Échanger avec les professionnelles

Les intérêts pour l'équipe sont les suivants :

- Communiquer autrement et plus vite avec les enfants
- Comprendre leurs besoins
- Développer l'observation de chaque enfant
- Échanger avec les parents.

Le projet s'adresse à tous les enfants.

Entre 6 et 10 mois, l'enfant est capable de comprendre, d'intégrer et de reproduire un signe. Les signes utilisés seront autour des besoins vitaux afin qu'il puisse s'exprimer sans avoir acquis la parole.

Pour les plus grands, les signes seront associés autour des comptines.

En principe, lorsque l'enfant maîtrise la parole il cesse de signer.

Les parents seront également intégrés au projet afin qu'ils puissent comprendre les signes faits par leurs enfants et ainsi les reproduire s'ils le souhaitent. Pour les parents, le lien sera établi par l'affichage de comptines, d'objets et de situations avec le geste à reproduire pour signer.

Tous les professionnels devront s'investir pour le bon fonctionnement et la pérennité du projet. Il faudra intégrer cet outil à notre quotidien. Il faut toujours associer la parole et le signe. Ce qui compte, c'est de signer souvent et de ne pas forcer l'enfant.

- *Projet : lutte contre les perturbateurs endocriniens*

La réflexion a démarré en novembre 2019 par une prise de contact avec un médecin qui appartient à une association qui lutte contre les perturbateurs endocriniens.

Le médecin a animé au mois de février 2020 une conférence-débat à la médiathèque de Panazol. De nombreuses personnes (professionnels, parents, ...) sont venues.

Dans le cadre d'une réflexion sur un accueil plus sain pour les enfants, un projet de **lutte contre les perturbateurs endocriniens** a été initié. L'objectif était de limiter l'exposition des enfants aux substances nocives, tant dans l'environnement que dans l'alimentation. Un travail avec les équipes mobiles d'entretien a permis de repenser les pratiques de nettoyage en réduisant le nombre et la variété de produits utilisés. Côté repas, des actions ont été menées pour éviter l'usage de contenants plastiques ou de matériaux pouvant libérer des substances chimiques : la vaisselle et les verres ont ainsi été remplacés. Ce projet s'inscrit désormais dans une **démarche plus large de développement durable**, avec une volonté d'intensifier le tri au sein de la structure. Une **plaquette d'information à destination des parents** est en cours de création, afin de les sensibiliser à ces enjeux et favoriser une cohérence éducative entre la crèche et le domicile.

➤ Les sorties/animations

À chaque sortie, une autorisation doit être signée par la famille.

Médiathèque : Occasionnellement, les enfants se rendent à pied à la médiathèque, regardent des livres ou participent à des activités organisées par la médiathèque (ex : animations autour

de jeux). Ils sont accompagnés par des professionnels du multi accueil (un agent pour 2 enfants) et par des parents souhaitant participer à la sortie avec leur enfant.

Conservatoire : Environ 4 fois dans l'année, des enfants des P'tits Loups se rendent à pied dans les locaux du centre Jean Cocteau pour participer à des séances d'éveil à la danse et à la musique, menées par une intervenante du Conservatoire. Ils sont accompagnés par des professionnels du multi accueil (un agent pour 2 enfants) et par des parents souhaitant participer à la sortie avec leur enfant.

Partage autour du livre au multi accueil : Environ 5 fois dans l'année, un agent de la médiathèque se rend au multi accueil pour conter des histoires aux enfants. Dans sa valise, un éventail de choix de livres choisis à la médiathèque, adaptés aux âges des différents groupes d'enfants sur lesquels il intervient (groupe bébés/moyens, groupe grands).

De plus, la crèche bénéficie gratuitement des interventions de l'association *Lire et Faire Lire*. Un intervenant vient lire des histoires aux enfants, soit à deux groupes (moyens et grands), soit à un seul, selon les supports apportés. Les livres sont sélectionnés en lien avec les thèmes du moment, une demande spécifique ou le choix du lecteur. Chaque séance dure environ une heure. La fréquence des interventions n'est pas fixe et s'adapte aux disponibilités de l'intervenant et aux contraintes de la crèche.

Spectacles : Ponctuellement (fêtes de fin d'année, spectacles ou autre festival), nous sommes amenés à nous rendre dans les locaux de la médiathèque ou du Conservatoire pour participer à des spectacles adaptés aux très jeunes enfants.

Organisation de passerelles pour les enfants accueillis aux P'tits Loups avec les écoles maternelles Wallon et Kergomard et avec l'accueil de loisirs Jules Verne :

Les passerelles entre la crèche, l'école maternelle et l'accueil de loisirs (ALSH) jouent un rôle clé dans la transition des tout-petits vers leur nouvel environnement scolaire et périscolaire. Elles permettent aux enfants de découvrir progressivement leur future école, ses espaces, ses rituels et les adultes qui les encadreront, réduisant ainsi l'anxiété liée au changement. Ces moments d'échange offrent aussi aux professionnels de la petite enfance et aux enseignants l'opportunité de mieux comprendre les besoins des enfants pour assurer une continuité pédagogique et affective. En familiarisant les enfants avec l'univers scolaire à travers des visites, des activités partagées et des rencontres, ils gagnent en confiance et en autonomie avant leur entrée à l'école.

Les passerelles renforcent également le lien entre les familles et les différents services de la Petite Enfance, en facilitant la communication et l'accompagnement des parents dans cette étape importante.

Enfin, ces collaborations favorisent une transition en douceur pour chaque enfant.

➤ La place des parents

Mise en place de rencontres parents/enfants/professionnels

Moments de convivialité, elles permettent de mieux se connaître (parents/professionnelles), de faire découvrir aux parents les activités proposées à leur enfant.

L'équipe met en place ces temps le soir dans la semaine à 18 heures au minimum une fois par semestre. C'est un échange sur la pratique professionnelle qui permet de rassurer et d'encourager chaque parent dans sa fonction parentale. Au cours de cette réunion qui porte sur un thème, une exposition est offerte aux parents pour un apport théorique. Pour les mettre en application, des activités sont proposées aux enfants.

Moments d'échanges et de concertation avec les parents sur le fonctionnement de la structure, l'accueil des enfants au quotidien, les activités...Ce temps favorise la communication.

Le livret d'accueil : un outil de lien et de partenariat avec les familles

Dans le cadre de notre engagement à renforcer la collaboration entre les familles et notre structure, l'équipe de la crèche a souhaité concevoir un livret d'accueil destiné aux parents. Cet outil vise à aller au-delà des manifestations festives et conviviales pour instaurer un véritable partenariat éducatif tout au long de l'année.

Ce livret a pour objectif de :

- Présenter aux familles le fonctionnement et les valeurs pédagogiques de la crèche,
- Favoriser l'implication des parents dans la vie de l'établissement à travers des temps d'échanges et des initiatives participatives,
- Accompagner les parents dans la compréhension du quotidien de leur enfant au sein de la structure,
- Instaurer un cadre rassurant et transparent, favorisant une intégration harmonieuse de l'enfant.
- Fruit d'une réflexion collective menée par l'équipe éducative, ce livret s'inscrit dans notre projet d'établissement et dans notre volonté de renforcer la coéducation entre professionnels et parents. Il constitue ainsi un support clé pour accompagner les familles dès l'accueil de leur enfant et tout au long de son parcours au sein de la crèche.

IV EVALUATION DES OBJECTIFS 2021-2025

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions proposées	Indicateurs retenus	Résultats	Perspectives
<p>Objectif 1 : Offrir un accueil bienveillant, sécurisant et individualisé, assurant une continuité entre la maison et la vie en collectivité.</p>	<p>Être là pour l'enfant et sa famille. Privilégier les notions de séparation et de retrouvailles. Favoriser l'intégration au groupe tout en respectant le rythme de chacun.</p>	<p>Accueillir chaque enfant et sa famille. Prendre le temps d'écouter les parents lors de l'arrivée et du départ de l'enfant pour recueillir les informations importantes. Tenir à jour un cahier de liaison pour assurer la continuité entre la maison et la structure. Être attentif aux signes de mal-être de l'enfant et en parler avec les parents pour adapter l'accompagnement.</p>	<p>Tenir un tableau d'observation et contrôler que le tableau soit rempli. Noter le nombre de transmissions quotidiennes effectuées avec les familles. Présence d'un référent éducatif par groupe.</p>	<p>L'enfant serein, curieux, bien intégré dans le groupe est un indicateur d'un accueil réussi. S'assurer que chaque enfant ait une transmission orale ou écrite chaque jour. Chaque enfant a un adulte référent, identifié par la famille. À l'inverse, l'angoisse persistante ou la difficulté à se séparer peuvent indiquer un besoin de réajustement. Les échanges avec les parents permettent d'affiner l'analyse.</p>	<p>Renforcer la continuité éducative par des réunions équipe/familles. Ajuster l'accueil selon les retours et observations. Mieux accompagner les transitions avec des outils concrets (cahier de liaison pour chaque enfant, cahier de transmission équipe, etc.)</p>

<p>Objectif 2 : Répondre aux besoins fondamentaux des enfants pour favoriser leur développement global et leur bien-être au quotidien</p>	<p>Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant. Valoriser ses compétences et son autonomie. Soutenir le langage et les émotions. Offrir des repères stables et des espaces d'expression libre.</p>	<p>Présence d'un adulte référent par enfant. Mise à disposition de matériel favorisant l'autonomie. Support pédagogiques disponibles (livres, météo des émotions....)</p>	<p>Niveau d'implication de l'enfant dans les activités. Capacité à exprimer ses besoins. Relations entre pairs Observations et grilles de suivi. Retours des familles.</p>	<p>100% des enfants ont un référent par groupe Matériel adapté présent dans chaque structure. Outils d'expression dans chaque section. Les réunions d'équipe aident à analyser les besoins spécifiques.</p>	<p>Continuer à adapter les espaces et propositions pédagogiques. Multiplier les moments de verbalisation avec les enfants. Renforcer l'observation partagée et les écrits professionnels. Poursuivre les formations (langage, émotions, psychomotricité).</p>
<p>Objectif 3 : Soutenir les parents dans leur rôle éducatif sans se substituer à eux, en construisant une relation de confiance et de continuité éducative.</p>	<p>Créer un lien de confiance avec les parents. Instaurer une communication bienveillante et régulière. Permettre aux parents de s'exprimer sans jugement.</p>	<p>Accueil individualisé. Mise en place d'un temps d'accueil personnalisé chaque matin, permettant aux parents de transmettre les informations importantes sur l'enfant. Mise en place de cahier de liaison entre chaque parent et l'équipe. Réunions régulières pour présenter le projet éducatif et créer un moment d'échanges entre les familles et les professionnels.</p>	<p>Degré d'échange lors des transmissions. Participation aux propositions (soirées à thème, réunions). Observation du climat relationnel parents-professionnels.</p>	<p>Une relation de qualité se manifeste par des parents qui osent parler, posent des questions, et montrent de l'intérêt pour le vécu de leur enfant. Les temps d'échange informels sont souvent les plus révélateurs. <u>Amélioration de la qualité des échanges</u> : les familles se montrent plus à l'aise pour poser des questions ou évoquer des difficultés. <u>Renforcement du lien de confiance</u> : les parents verbalisent leur satisfaction et leur sentiment d'être écoutés et respectés <u>Augmentation de la participation</u> : davantage de familles participent aux événements proposés par la crèche.</p>	<p>Mieux structurer les temps de rencontres collectives et individuelles. Développer le travail en réseau (PMI, LAEP, CAF) Continuer à outiller les parents via des supports accessibles (affichages, documentation, soirées thématiques).</p>

V OBJECTIFS PROPOSÉS 2026-2030

Objectifs généraux	Actions proposées	Indicateurs retenus
<p>Renforcer la qualité de l'accompagnement de l'enfant en assurant une continuité éducative entre les professionnels et les familles</p>	<p>Mettre en place des réunions équipe/familles Ajuster l'accueil selon les retours et observations Mettre en place de nouveaux outils (cahier de liaison pour chaque enfant, cahier de transmission équipe, etc.)</p>	<p>Nombre de réunions annuelles organisées Taux de participation des familles Nombre d'ajustements apportés à la suite des retours Taux d'utilisation des outils de transmission</p>
<p>Améliorer les pratiques professionnelles pour favoriser le développement global de l'enfant dans un cadre éducatif cohérent, stimulant et bienveillant</p>	<p>Adapter les espaces et propositions pédagogiques Augmenter les moments de verbalisation avec les enfants Augmenter les temps d'observation partagée et les écrits professionnels Établir un planning de formations (langage, émotions, psychomotricité)</p>	<p>Nombre d'aménagements effectués Fréquence d'activités en faveur du développement du langage Analyse collective des situations. Les réunions d'équipe tous les mois seront structurées autour d'un ordre du jour précis, incluant un temps d'analyse d'une situation vécue (ex : difficultés d'endormissement d'un enfant, séparation difficile...), Pour faciliter la parole de chacune, un tour de table sera systématiquement proposé et un compte rendu sera rédigé. Un tableau d'observation individualisé sera mis en place. Formations suivies sur la thématique et nombre d'agents formés</p>
<p>Renforcer le partenariat avec les familles et les acteurs du territoire pour soutenir la parentalité et créer une dynamique éducative partagée autour de l'enfant</p>	<p>Mieux structurer les temps de rencontres collectives et individuelles. Mettre en place un calendrier de rencontres collectives associant les familles, les professionnels et selon les thématiques, des partenaires extérieurs. L'équipe organisera ces temps en amont via un groupe de travail interne chargé de la logistique, de la mobilisation des familles et de l'invitation des partenaires. Un bilan collectif sera prévu après chaque rencontre pour ajuster le format et les contenus. Développer le travail en réseau (PMI, LAEP, CAF) Continuer à outiller les parents via des supports accessibles (affiches, documentation, soirées thématiques)</p>	<p>Nombre de rencontres organisées Nombre de partenariats actifs Nombre de supports diffusés et fréquence de diffusion</p>

Fête de fin d'année au mois de juin

Chaque année, une fête est organisée pour réunir parents et enfants dans un moment convivial. Cet événement permet de dire au revoir aux enfants qui partent à l'école et d'échanger entre parents sur cette nouvelle étape : organisation scolaire, restaurant scolaire, garderie, etc. Les autres parents profitent également de ce moment pour discuter du développement de leur enfant. La fête est animée par l'équipe avec différentes activités, et selon les possibilités, un intervenant peut être invité pour un spectacle. Les familles apportent boissons et gâteaux, rendant cette journée encore plus festive et chaleureuse.

Panneau photos

Ce panneau est un support de communication mettant en avant les moments de vie du multi-accueil. Installé à l'entrée de la structure, il propose un diaporama illustrant les temps de présence de l'enfant dans la structure. Il permet aux parents de mieux visualiser le déroulement de la journée, de favoriser les échanges avec leur enfant et de créer un lien avec les professionnels.

LE PERSONNEL

Réunions

Des réunions d'équipe sont organisées hors temps d'ouverture de la structure, à raison de deux heures par mois. Elles constituent un véritable espace de concertation pour ajuster les pratiques, faire évoluer les projets internes et renforcer la cohésion du groupe. Ces temps d'échange permettent d'analyser l'évolution des enfants, de discuter du fonctionnement du groupe et de définir ensemble des actions adaptées. En complément, quatre réunions annuelles d'analyse de la pratique sont prévues, afin de prendre du recul sur les postures professionnelles. En cas de problématiques liées à la santé, l'équipe peut également s'appuyer sur l'intervention de la RSAI (Référénte Santé et Accueil Inclusif).

Par ailleurs, des réunions inter structures sont organisées entre les responsables des différents multi-accueils pour coordonner les actions éducatives, anticiper les événements (continuité de service, commission d'admission...), et assurer une cohérence globale. D'autres rencontres sont également prévues dans le cadre du pôle enfance/jeunesse, avec la direction générale des services, et dans le cadre de dispositifs institutionnels (CAF, Conseil Départemental, comités de directions).

Enfin, des concertations régulières avec le restaurant scolaire ont lieu toutes les six semaines afin d'adapter les repas en crèche aux besoins des enfants.

Formations

Le personnel bénéficie d'un plan de formation continue, élaboré à partir des entretiens annuels d'évaluation. Ce plan inclut des formations internes et des sessions spécialisées, notamment avec des organismes comme le CNFPT, autour de thématiques telles que la sécurité (manipulation d'extincteurs, premiers secours) ou encore le développement de l'enfant.

Analyse de la pratique

L'analyse de la pratique est intégrée à la dynamique professionnelle par le biais de réunions spécifiques quatre fois par an. Ces temps permettent à l'équipe de prendre du recul, d'échanger

sur des situations vécues, de clarifier les postures éducatives et d'ajuster les pratiques de manière concertée. Ces moments favorisent également la régulation émotionnelle et la prévention des tensions internes.

En complément, les réunions mensuelles d'équipe permettent de faire remonter les questionnements du terrain, de discuter des difficultés rencontrées et d'évaluer collectivement la pertinence des actions menées auprès des enfants et des familles.

Projets

Le travail en équipe s'articule autour du projet pédagogique construit collectivement. Les réunions mensuelles, les temps d'analyse de la pratique et les échanges réguliers entre professionnels permettent d'ajuster ces projets en fonction des besoins observés chez les enfants et des retours des familles. La réflexion collective permet d'adapter les orientations éducatives et d'optimiser les actions menées au quotidien.

L'équipe souhaite mettre en place des journées pédagogiques au sein de la structure.

Ces temps dédiés auront pour objectif de renforcer la montée en compétence des professionnels, de favoriser la mise à jour des connaissances, et de créer un espace d'échange autour des pratiques éducatives.

En instaurant ces journées, les équipes pourront travailler à leur cohésion, de réfléchir collectivement aux postures professionnelles et de s'adapter aux évolutions pédagogiques et réglementaires.

Ce projet vise à améliorer en continu la qualité de l'accueil proposé aux enfants, tout en soutenant la motivation et l'investissement des agents.

Modalités de liaison

Deux cahiers de transmission assurent une circulation fluide des informations essentielles. Le premier, à usage de l'équipe éducative, regroupe les observations quotidiennes, les transmissions faites par les parents à l'accueil, ainsi que les ajustements nécessaires à la prise en charge des enfants. Il complète les transmissions orales et assure une continuité de suivi entre les professionnels.

Le second, destiné à la responsable et son adjointe, centralise les informations administratives, les directives hiérarchiques et les communications des familles. Ce cahier facilite la gestion du service et la prise de décision rapide, en garantissant une vision claire des enjeux organisationnels.

Ces outils de liaison sont renforcés par les transmissions orales quotidiennes, les réunions interprofessionnelles et les rencontres avec les familles, qui participent à la co-construction d'un accompagnement cohérent et ajusté aux besoins de chacun.

LES STAGIAIRES

Lorsqu'une structure décide d'accueillir un stagiaire, elle s'engage à le former et lui faire découvrir la vie en crèche.

Le stagiaire doit donc être suivi et encadré tout au long de cette période d'apprentissage. Chaque semaine, un bilan est fait avec son tuteur de stage, il faut donc prévoir ce temps dans le planning. *Cela permet de cibler les difficultés et fixer des objectifs.* Le stagiaire peut ainsi progresser tout au long de son stage.

La découverte du métier ne passe pas que par la pratique. Le stagiaire apprend aussi à travers l'observation des enfants, les actions et la parole des professionnels.

Les stagiaires ont toujours au minimum une semaine d'observation du fonctionnement de la structure, des enfants et des professionnels, avant de basculer vers la pratique. Cette répartition pratique-observation va dépendre du niveau de formation du stagiaire mais aussi de sa capacité à travailler en autonomie.

Les stagiaires ont régulièrement des activités à mettre en place dans le cadre de leur formation, généralement un écrit s'ensuit. Ce temps est organisé avec le tuteur afin que son intervention se passe dans les meilleures conditions (choix du lieu, du moment, du professionnel qui l'accompagnera, des enfants susceptibles de participer à l'activité...). Les stagiaires devront être respectés dans leur travail afin d'assurer une continuité de leur activité auprès des enfants.

Le but d'un stage c'est aussi de leur apprendre à aimer chaque aspect du métier, les bons comme les mauvais. Les référents transmettent leurs connaissances, leur expérience et donnent leur avis sur les écrits que le stagiaire doit rendre à la fin du stage. Cela lui permet de créer un lien entre sa formation scolaire et son expérience professionnelle. Nous attendons des stagiaires qu'ils s'impliquent auprès des enfants, de l'équipe, des parents, qu'ils prennent des initiatives (sous le contrôle du professionnel), posent des questions.

Accueillir un stagiaire est un gros investissement pour un lieu d'accueil. Répondre à ses questions, lui faire des retours sur ses écrits ou encore lui expliquer ses erreurs afin que son stage soit constructif et qu'il progresse au maximum.

Malgré cette contrainte de temps, accueillir un stagiaire reste également synonyme d'enrichissement pour toute l'équipe. Avec ses interrogations et ses remarques, il aide les professionnels à remettre en question leurs pratiques.

PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE
MULTI-ACCUEIL POMME D'API

« Accueillir un enfant en collectivité... une grande histoire de respect pour apprendre à vivre ensemble. »

« Quand je redeviendrai petit »

Vous dites :

C'est fatigant de fréquenter les enfants.

Vous avez raison.

Vous ajoutez :

Parce qu'il faut se mettre à leur niveau,

Se baisser, s'incliner, se courber, se faire petit,

Là, vous avez tort.

Ce n'est pas cela qui fatigue le plus ;

C'est plutôt le fait d'être obligé de s'élever

Jusqu'à la hauteur de leurs sentiments,

De s'étirer, de s'allonger, et de se hisser

Sur la pointe des pieds,

Pour ne pas les blesser.

**Janusz
Korczak**

I. PRÉSENTATION :

L'établissement respecte la Charte nationale d'accueil du jeune enfant.

Composition de l'équipe :

- 1 directrice Éducatrice de jeunes Enfants DE
- 1 directrice adjointe Éducatrice de jeunes Enfants DE
- 1 Éducatrice de jeunes enfants DE
- 4 CAP petite enfance

- 1 coordinatrice petite enfance : Elle assure la coordination entre la structure et le service finances (traitement des factures, dossiers financiers, bilan comptable...) et assiste les directrices dans les tâches administratives pour garantir le bon fonctionnement de la crèche.

- 1 **Médecin référent**. Il procède aux visites de préinscription pour tous les enfants de moins de quatre mois et suit les enfants qui nécessitent un suivi particulier (exemple=élaboration d'un PAI). Il intervient aussi auprès du personnel si celui-ci en fait la demande.

+ 1 **Référente Santé et Accueil Inclusif (RSAI)** qui joue un rôle clé dans le bien-être des enfants et l'accompagnement des équipes. Elle veille à l'application des protocoles de santé, d'hygiène et de sécurité, tout en favorisant l'inclusion des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. Elle forme et sensibilise le personnel aux bonnes pratiques et collabore avec les familles pour assurer un accueil bienveillant et adapté. Son intervention permet de garantir un environnement sain et inclusif pour tous les enfants.

+1 **Psychologue** pour l'analyse de la pratique. Des rencontres sont organisées quatre fois dans l'année d'une durée d'une heure et demie chacune.

Petit historique du projet

- Enquête sur les valeurs de l'équipe
- Recherche d'un plan et lecture du livre de **Christine SCHUHL : Réaliser un projet d'accueil petite enfance : du projet d'établissement au projet pédagogique.**
- Rédaction du projet éducatif par 2 E.J.E. de l'équipe. Pour une raison d'organisation, nous ne pouvons pas nous investir à sept professionnels sur le temps de rédaction.
- L'ébauche du projet est toujours restée à la vue de chacun. Chaque membre de l'équipe a pu faire des annotations afin de signaler un oubli, un contentement, un mécontentement, une mauvaise tournure de phrase, une incompréhension.
- Le projet a été soumis à la lecture de chaque membre de l'équipe et l'accord de chacune a été demandé afin de finaliser ce projet.
- Chaque membre de l'équipe a une petite part d'elle-même dans ce projet, que ce soit au niveau du quotidien ou des différents projets mis en annexe. Cet écrit est agrémenté de liens pédagogiques discutés en réunions d'équipe. C'est le fruit d'une réflexion d'équipe et des exigences professionnelles de chacun.
- Réflexion intermédiaire : construction d'un tableau avec des indicateurs d'évaluation

Le projet pédagogique développé ci-après, présente les valeurs éducatives de Pomme d'Api à travers des questions telles que :

- **Quel accompagnement proposer aux enfants ?**
- **Que mettons-nous en place pour que l'enfant puisse passer le moment le plus agréable possible en l'absence de ses parents ?**

La sensibilité éducative et pédagogique de ce projet est enrichie par les réflexions purement pédagogiques mises en place par les différents membres de l'équipe.

Nous vivons cette réécriture comme une opportunité de continuer à ancrer nos pratiques sur un véritable travail de réflexion(s), l'équipe cherche toujours à donner un sens à ce qu'elle fait.

L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE :

Éthique et déontologie professionnelle :

Nous nous sommes posé à nouveau les 2 questions qui sont à la base de l'écriture du projet :

Quelles sont nos valeurs professionnelles ?

Nous citons :

- « *Considérer l'enfant comme une personne à part entière.* »
- « *Être à l'écoute de l'enfant et de son parent* »
- « *Se mettre au niveau de l'enfant.* »
- « *Respecter ses besoins, son intimité, son hygiène, son rythme (repas et sommeil).* »
- « *Proposer et non imposer (ateliers).* »
- « *Ne pas discuter avec une collègue pendant un change pour préserver la relation, l'empathie lors des soins* »
- « *Ne pas se substituer aux parents. Préserver leur place de premier éducateur de l'enfant.* »
- « *Savoir rester professionnels en gardant une distance émotionnelle avec l'enfant, mais aussi reconnaître ses émotions au sein de la relation.* »
- « *Laisser l'enfant libre dans ses mouvements* »
- « *Ne pas juger* »

Quelles règles déontologiques nous sommes-nous fixées ?

Nous citons :

- « *Nous sommes là pour reconnaître et estimer d'un point de vue professionnel les enfants* »
- « *Ne pas taper.* »
- « *Ne pas crier.* »
- « *Ne pas humilier.* »
- « *Ne pas parler au-dessus de sa tête.* »
- « *Ne pas critiquer son parent.* »
- « *Ne pas faire de préférence, ni de différence.* »
- « *Ne pas mettre en danger l'enfant : physiquement et psychologiquement.* »

Le travail d'équipe :

Une équipe est avant tout une rencontre entre plusieurs personnes. C'est grâce à l'identité et à la richesse personnelle et professionnelle de chacune qu'il est possible de travailler à construire une éthique professionnelle.

Nos axes de travail sont : **la communication verbale, écrite, gestuelle ; le respect ; l'empathie ; la remise en question de nos pratiques professionnelles : savoir reconnaître et traiter les limites ou défaillances de chaque prise en charge, qu'elle soit éducative, administrative ou organisationnelle.** Le principe de référence permet à chacun d'être responsable de ses actions auprès de l'enfant. Par ces pratiques, nous recherchons un maximum d'objectivité et de professionnalisme face aux faits vécus ou observés.

Ces principes ne tendent-ils pas vers une prise de confiance personnelle et n'instaurent-ils pas un « climat d'équipe » pouvant laisser place à l'humour, la plaisanterie, la « légèreté professionnelle » ?...

Les responsabilités prises à travers l'accompagnement des enfants et les spécificités de chacune peuvent potentiellement se développer et permettre à chaque professionnel d'être « moteur » de l'équipe.

La réalité de terrain (tâches administratives, réunions, absences pour formation, congés du personnel...) fait que nous sommes amenés à effectuer des changements suscitant la capacité d'adaptation de chacune d'entre nous. La connaissance et la répartition des rôles nous permettent de quitter notre quotidien pour pallier un manque de façon plus ou moins ponctuelle. À contrario, cet « exercice » permet aussi de mieux reconnaître la fonction de l'autre et rend possible un regard sur sa propre pratique et organisation.

L'observation, la présence active et la verbalisation sont les fondements de notre accompagnement. La « bonne distance » du professionnel, la remise en question, les réflexions d'équipe sont les bases communicantes de la mise en place de nos pratiques et de nos valeurs éducatives. Notre travail se tricote grâce aux réunions d'équipe mensuelle, temps de concertation et de coordination et à notre accès à la formation et à la participation à des conférences.

Nous faisons le choix d'un travail basé sur la répartition des tâches. Cela peut être la gestion des produits ménagers, les commandes de matériel, les temps d'écriture et de réflexions, le travail autour des photographies et films, et bien d'autres... Chaque professionnel se voit attribuer une ou plusieurs tâches aidant au bon fonctionnement de la structure, ainsi nous développons la notion de complémentarité et de confiance mutuelle qui permet à l'équipe d'exister en tant qu'entité à part entière. Chaque professionnel avec son identité et ses compétences peut donc développer des projets, assumer des responsabilités qui prennent sens au sein de l'équipe et du projet pédagogique.

L'accueil des stagiaires :

Accueillir des stagiaires c'est les accompagner dans leur formation. Pour cela, le suivi du stagiaire est réparti en équipe selon la nature du stage. Le regard des stagiaires est primordial dans la remise en question des pratiques et du travail d'équipe. C'est une règle à double entrée : l'équipe accepte ce regard extérieur, en retour, la personne accueillie doit respecter la charte du stagiaire. (Axe de réflexion, MAJ de la charte des stagiaires, deux professionnels accompagnent chaque stagiaire, un tuteur référent de stage et un adjoint, pour les temps où le référent ne

serait pas présent sur la structure, dans le but de fluidifier les stages et de croiser les observations des différents corps de métiers.)

LES PREMIERS CONTACTS AVEC LE MULTI-ACCUEIL :

Première rencontre :

Une fois la demande d'accueil acceptée par la commission de préadmission, la directrice ou son adjointe propose un rendez-vous aux parents pour la remise des documents administratifs visant à l'inscription de la famille. Ce moment programmé permet aux parents de poser leurs premières questions, de définir leurs besoins et d'être informés sur l'accueil au quotidien de leur enfant.

Ce temps peut se répéter si nécessaire. Le contrat est signé et imprimé avant l'accueil de l'enfant, ratifié par la famille et le maire. La visite de la structure se fait lors de la première rencontre avec la directrice, ou lors de la fête annuelle de fin d'année de la crèche, ou les familles arrivantes pour la rentrée de septembre sont systématiquement conviées.

Adaptation :

L'équipe favorise un accueil progressif adapté à chaque enfant dans le souci de respecter les besoins des parents, ceux de leur enfant et d'instaurer des repères pour chacun. **« L'enfant qui ressentira ses parents sereins à le confier, le sera plus facilement à son tour ». Montagner**

Nous considérons l'adaptation comme un accompagnement sur mesure de l'enfant et de sa famille. Chaque déroulement d'adaptation est unique. Ces temps se construiront ensemble au fur et à mesure des rencontres, selon la capacité de chacun à se séparer et selon l'organisation des familles.

Les trois premières rencontres se feront dans la mesure du possible avec le même professionnel « référent ». Toutes les informations nécessaires au bien-être de leur enfant au quotidien seront retranscrites pour passer un relais progressif vers l'autre professionnel « référent » du groupe. Au fil de l'accueil, l'enfant va se familiariser avec tous les professionnels de la structure : chacune pourra ainsi être relais des référents si le besoin s'en fait sentir.

ORCHESTRER LA VIE QUOTIDIENNE À POMME D'API :

Les groupes et leurs répartitions :

La volonté de l'équipe de Pomme d'Api, c'est avant tout de considérer l'enfant comme un individu qui intègre un groupe où ses besoins individuels sont identifiés et respectés. La progression dans les groupes réside bien sur un choix en fonction des capacités des enfants et non en fonction de leur âge réel.

Au sein de la structure, les enfants sont répartis en 3 groupes de référence en fonction de leur évolution motrice. Il y a trois grands groupes :

Le groupe des EXPLORATEURS composé des bébés

Le groupe des CASCADEURS composé des moyens

Le groupe des BUCOLIQUES composé des grands

À cela peut venir s'ajouter l'accueil d'enfants en périscolaire, le groupe DES FUNAMBULES.

Six professionnels se partagent la référence des trois groupes. La directrice n'est pas référente mais « soutien relais » selon les besoins du quotidien. Le terme de référente est pensé par l'équipe comme un point de repère rassurant pour l'enfant et de sa famille.

Pour chaque groupe deux professionnels sont référents. Sur le déroulement des accueils, l'une accompagnera les enfants d'année en année, l'autre le fait sur une seule année.

La terminologie des groupes est détaillée car la différence d'évolution entre les enfants nous amène à travailler la notion de référence non exclusive et le passage de relais. En cours d'année certains enfants, selon leur évolution sont amenés à intégrer le groupe suivant, ce qui entraîne un changement de référence. Ce passage est travaillé en concertation avec tous les membres de l'équipe et les parents. Cette démarche permet de suivre au mieux l'enfant dans ses évolutions ; nous cherchons à adapter notre accompagnement au plus juste de ses besoins.

Le terme de groupe ne s'apparente donc pas à un cloisonnement. Les espaces restent ouverts sur des moments choisis. Au fil de la journée et selon les envies, se composent et se décomposent des espaces de jeux avec des enfants d'âges mélangés.

L'accueil et l'arrivée des enfants au multi-accueil :

Même si pour l'équipe l'arrivée et le départ de l'enfant et sa famille sont des temps forts l'accueil ne se limite pas à cela ; le terme est considéré dans un sens beaucoup plus large.

Si l'on recherche dans un dictionnaire spécialisé du vocabulaire de l'action sociale le mot *accueil*, on trouve que [...] *Dans le domaine de l'action sociale, l'acte d'accueillir est une pratique en elle-même. L'accueil est l'acte de recevoir des personnes qui font état d'un besoin psychologique ou matériel. Outre la posture éthique demandée par la position d'accueillant ; c'est une démarche interactive qui permet de relativiser les distinctions entre accueillant et accueillis et de laisser place à l'accueilli comme acteur. [...]**

Pour nous, professionnels au quotidien, à travers cette définition une dimension importante de l'accueil se dessine, c'est la notion d'interactivité. Le terme *accueil* sous-entend une dynamique entre deux personnes, qui ne peut avoir lieu et se nommer ainsi que si les deux acteurs se trouvent dans un respect mutuel de leur personne. À tout moment nous devons penser la place faite à l'enfant et sa famille sans pour autant en pré-dessiner tous les aspects. Nous les recevons comme ils sont et nous les acceptons dans leur globalité.

Nous considérons que tous les moments du quotidien nécessitent une disponibilité psychique et physique afin d'accompagner l'enfant dans son vécu (ex : repas, sieste, conflit, ressentit...) Notre objectif est que chaque enfant puisse être acteur de son quotidien. Nous

travaillons une posture d'écoute qui nous permet de reformuler afin d'accueillir au plus juste les ressentis de l'enfant. « *En reformulant, vous ne jugez pas, vous ne commentez pas, vous n'intervenez pas, vous accueillez simplement le sentiment de l'enfant* »**

* Nouveau dictionnaire critique de l'action sociale, édition Bayard 2006, 1^{ère} édition 1995.

** I. Filliozat, au cœur des émotions de l'enfant, Marabout 1999, p.119

L'arrivée des enfants : Elle peut se faire à tout moment de la journée selon le temps d'accueil dont les parents ont besoin. Qui dit accueil dit séparation. Elle est vécue de manière différente pour chaque enfant et chaque parent. Le professionnel s'adapte au rituel de chacun. Comme pour la période d'adaptation, le parent est invité à entrer dans les différents espaces : pour échanger spontanément des informations au sujet de son enfant, déposer les changes nécessaires à la journée, lire une histoire, partager un jeu. À chacun de trouver une façon de se dire au revoir.

Pour que la séparation se passe le mieux possible et afin de préparer les retrouvailles, l'enfant entend qui viendra le chercher le soir.

Chaque enfant possède un cahier de vie : lien entre la maison et Pomme d'Api (et vice-versa), dans lequel parents comme professionnels consignent les « petits riens » qui constituent toute l'importance de la journée.

Au fur et à mesure, d'autres enfants sont accueillis : l'équipe grandit, les groupes se constituent et chacun évolue selon son rythme et son envie.

« Doudou, Nin-nin, Tututte, Susu et compagnie » :

Toutes ces « petites choses » maintiennent le lien avec le milieu familial de l'enfant. Ces objets transitionnels restent à sa disposition, ce qui lui permet de les retrouver dès qu'il en éprouve le besoin. En effet le doudou permet à l'enfant de se sentir sécurisé dans cet espace sans ses parents. Ainsi rassuré, sa curiosité peut s'éveiller. « *Il représente la transition du bébé d'un état de fusion avec la mère à un état de relation avec la mère en tant que personne extérieure et séparée* » * Cet objet permet donc à l'enfant de se séparer et de s'ouvrir au monde. Partout où va l'enfant son doudou ou sa tétine peut le suivre s'il le désire. « *En fait tout peut arriver à ce jouet qui devient soumis à une forme très primitive d'amour, un mélange de câlinerie affectueuse et d'attaque destructrice.* » ** L'enfant développe donc une relation avec son doudou qui pour lui, est réelle, tout peut lui arriver mais avant tout il reste son objet et lui seul décide ce qu'il devient.

En ce qui concerne l'extérieur, doudou et tétine peuvent prendre l'air, mais il peut être proposé aux enfants de les laisser à l'intérieur si le temps est trop mauvais (pluie, neige). Cela n'est qu'une proposition ; donc, si l'enfant souhaite le sortir, il le sort et doudou, tétine et compagnie prennent l'air et parfois la pluie.... Nous pensons cependant important de demander à l'enfant de poser sa tétine à certains moments, notamment lorsqu'il veut parler, afin de favoriser le langage et la prononciation.

*D.W. Winnicott, L'enfant et sa famille, petite bibliothèque Payot, p.190.

** idem

L'éveil :

Selon le dictionnaire LAROUSSE, l'éveil se définit comme le « **fait pour quelqu'un de commencer à s'intéresser à quelque chose et à le comprendre** ».

Pour approfondir notre réflexion : « *S'éveiller, c'est d'abord sortir de l'inertie et de l'insensibilité : c'est voir, entendre, sentir (...), regarder, écouter, goûter (...) c'est s'étonner, vouloir comprendre ; c'est identifier la complexité du réel.* »*

L'éveil, pour nous, c'est offrir à l'enfant la possibilité de découvrir et de s'approprier tout ce qui l'entoure, aussi bien au niveau matériel que sensoriel : « (...) *C'est ce que l'on pourrait appeler l'éveil subtil, celui qui s'invite sans programmation, qui n'est pas conçu à partir d'une répartition définie d'enfants, celui qui se vit dans un plaisir partagé entre les professionnels et les bébés (...)* » ** Cet éveil est en lien direct avec le développement psychologique et psychique. L'expérimentation libre et la créativité prennent là tout leur sens. Nous considérons que l'éveil est présent à chaque instant que ce soit dans la spontanéité du quotidien ou dans les propositions d'ateliers, de spectacles, de lecture...

Enfin, comme le dit Epstein « *l'important ce n'est pas ce que l'enfant fait mais ce qu'il vit* »

*Source internet « les étapes du développement de l'enfant » édition Weka

**Article « Mais que fait-on avec les bébés ? » Métier de la petite enfance/ février 2012/ Numéro 182/page 29.

Le jeu libre :

Tout est je(u) et tout passe par le je(u). L'enfant a cette faculté de s'approprier les objets, de les détourner et de rendre vivant tout ce qui l'entoure. **Non, des cubes ne deviennent pas forcément une tour, ils peuvent devenir une belle route ou des podiums pour les animaux ; un panier à légumes devient un très beau sac à main et une banane en plastique un pistolet...** C'est ce que l'on appelle la créativité. Elle se définit comme la « *capacité de produire des œuvres nouvelles, d'user de comportements nouveaux, de trouver des solutions nouvelles à un problème* ». La créativité « se développe au contact de l'espace, des personnes (enfants et adultes), des choses, grâce à l'[imagination](#) ». Elle permet d'éviter des problèmes et d'en résoudre d'autres, de modifier les choses en les adaptant à l'environnement. Le jeu spontané est un travail pour l'enfant grâce auquel il ne se mettra jamais en échec, contrairement à ce que peut parfois lui proposer l'adulte.

Le jeu libre est primordial dans la construction de l'identité. Il permet à chaque enfant de se positionner face à un groupe, de trouver sa place, à son rythme et à sa manière. Il s'agit pour lui de trouver un mode d'expression et d'affirmation de ses choix et de ses goûts. Il lui permet d'éprouver du plaisir.

Le jeu libre évolue en fonction de la maturité affective et neurologique de l'enfant : par des jeux symboliques, par des jeux d'imitations, par la place positive accordée à l'imagination, l'enfant est ainsi sécurisé dans l'expression de ses émotions et de ses ressentis. L'attitude de

l'adulte est un élément essentiel au bon déroulement du jeu et cela grâce à une présence active. Être vigilant au bon déroulement du jeu, être encourageant, être sécurisant permet à l'enfant d'être sujet et de rester acteur de son jeu. C'est ainsi que l'on conçoit l'éveil de la sensibilité.

L'adulte est alors en capacité d'accepter que l'enfant puisse ne rien faire, car il fait là déjà beaucoup : imagination, observation, repos...

Les espaces de jeux symboliques sont matérialisés par du mobilier approprié à chaque espace (espace dinette, espace poupée, espace livres...) Le but est de favoriser la créativité et le jeu d'imitation en étoffant au fil des ans le matériel à disposition. Ce qui n'empêche pas le détournement et le « jeu avec rien ». Ces espaces sont amenés à bouger au cours de l'année afin d'impulser une nouvelle dynamique dans le jeu.

Les jeux à disposition sont proposés en fonction des besoins des enfants : ces besoins étant en constante évolution, ils sont renouvelés autant que nécessaire.

Les jeux sont rangés à la même place dans des meubles accessibles aux enfants, c'est l'espace qui identifie la place du jeu. Nous avons fait ce choix pour que l'enfant reste acteur de son jeu du début à la fin. En effet, inviter l'enfant à ranger, c'est le sécuriser : cette action sert de transition vers l'évènement suivant. Il faut bien finir quelque chose pour pouvoir bien commencer autre chose.

La motricité libre :

Selon Emmi Pikler « **La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant, sans lui enseigner quelques mouvements que ce soit.** » Pour notre équipe ceci est une évidence. Au quotidien, nous laissons les enfants libres de leurs mouvements. Le jeune enfant est un être, qui pour découvrir le monde a besoin d'expérimenter. La période sensorimotrice* (0-2ans) correspond à l'expérience et à l'exercice sensorimoteur qui organise progressivement les conduites significatives et intentionnelles de l'enfant. L'enfant apprend en expérimentant et en mettant en jeu tout son corps. Nous cherchons à l'accompagner dans ses acquisitions motrices, mais c'est lui qui nous montre le chemin. Il est donc évident pour nous qu'un enfant qui ne s'assoit pas seul, ne peut être assis. Notre accompagnement se traduit par un enrichissement de l'environnement, qui sollicite les capacités motrices de l'enfant sans pour autant le mettre en difficulté. En effet nous cherchons toujours à accompagner ses explorations, mais jamais à les devancer. « *Ainsi au sol, la motricité spontanée de l'enfant lui permet d'explorer le monde dans lequel il vit. Il se sent acteur de ses mouvements et construit son autonomie.* »** De plus laisser l'enfant acteur de ses mouvements et agir à son rythme, lui permet d'apprendre à connaître son corps et ses capacités. De cette connaissance naîtra la conscience de soi et surtout la confiance en soi. « *L'entendement en vient à l'enfant à travers les expériences ludiques d'échec ou de maîtrise, par lui-même, des choses et des êtres vivants* »***

* Référence aux stades de développement de Piaget

** Aude Blanchard Psychomotricienne.

***F. Dolto, Les étapes majeurs de l'enfance, Gallimard, 1994, p.121.

Les ateliers :

Nous faisons le choix de parler « d'atelier » qui définit au plus juste les propositions faites à l'enfant : libre expérimentation, choix de participer ou non, contrairement au terme « activité » qui nous semble plus lié à une notion de résultat attendu. Nous considérons que pour les enfants, l'observation est une forme de participation.

L'équipe de Pomme d'Api peut proposer différents domaines d'exploration : peinture, motricité, transvasement semoule, lecture de livres, relaxation, gym, coucou-cacher géant, musique, cuisine, modelage, sorties extérieures (conservatoire, spectacles...) et bien plus selon les centres d'intérêts de chacune d'entre nous.

Nous cherchons aussi à travailler autour de la notion d'art, la réalisation d'œuvre, à créer ensemble avec l'enfant. « On ne fait rien pour rien, on ne fait pas pour faire mais l'on ne sait jamais où l'inspiration nous porte... »

Dans cet esprit, se déroule à Pomme d'api en fin d'année, la fête de l'été. Ce temps est pensé par l'équipe comme un temps où parents, enfants et professionnelles partagent un moment convivial ensemble autour d'un verre. La fête de l'été se prépare tout au long de l'année. L'équipe décide ensemble d'un thème et chacune est libre de se l'approprier à sa manière afin de proposer aux enfants des ateliers leur permettant une exploration, une expérimentation, une sensibilisation... Les travaux réalisés au cours de l'année sont conservés et présentés le soir de la fête de l'été.

Il n'existe pas de planning d'ateliers hebdomadaires, notre dynamique d'équipe est autre. Chacun agit en fonction des observations faites auprès des enfants et de la réalité du moment. La journée se construit selon le principe de communication entre professionnelles. Ainsi se constitue la richesse et la diversité des ateliers et la mixité des groupes d'âges.

Les repas :

Dans le respect de la réglementation, le multi-accueil fournit les repas des enfants. Pour les plus petits la fourniture de petits pots est proposée aux familles. Nous parlons de proposition de fourniture des repas, car une famille peut faire le choix d'apporter sa purée maison (par ex ; alors, elle est invitée à le faire dans le respect des règles de transport de nourriture. L'important reste la place du choix de la famille dans l'accompagnement de son enfant. Pour les plus grands le repas est fourni par l'équipe cuisine du restaurant scolaire. Des réunions entre le personnel de cuisine et une personne de l'équipe du multi-accueil permettent de travailler à la rédaction des menus, afin qu'ils soient adaptés aux enfants en bas âge.

Les repas font certes partie des besoins biologiques de l'enfant. Mais, outre le fait de devoir le nourrir, nous travaillons sur la relation privilégiée en lien direct avec l'organisation d'équipe et le principe de référence.

Le « pause d'accueil » :

Elle est proposée aux CASCADEURS et aux BUCOLIQUES entre 9h et 9h30. C'est un moment privilégié lors duquel nous avons l'opportunité de nous « dire bonjour » assis tous autour de la même table, autour d'un verre d'eau.

Le déjeuner

La réception et le service du repas sont effectués, tour à tour, par les différents professionnels de l'équipe. Nous avons fait ce choix afin que chacun d'entre nous se rende compte de ce que ce poste requiert au niveau de l'énergie et de l'organisation. Comme dans tout restaurant, il y a plusieurs services : les professionnels installés à table avec les enfants ne se lèvent pas, ceci réduisant le nombre de passages dans la pièce de repas.

La personne de « service cuisine » apporte les repas :

Chez les Explorateurs : le repas est un moment privilégié qui se passe dans leur salle de vie : en tête-à-tête avec l'adulte, l'enfant déguste le menu prévu et apporté par son parent ou proposé par le multi-accueil. La personne de cuisine est en lien avec l'accompagnatrice du repas par le biais d'un « talkie-walkie » afin que la commande des repas soit rapide et génère peu de déplacement dans la salle. Ainsi la personne donnant le repas aux enfants reste dans la salle assurant ainsi la stabilité affective sur ce temps d'attente quelquefois délicat. Suivant l'évolution motrice de chacun, l'enfant mange sur les genoux de l'adulte ou dans le transat. Puis, vient le moment où il est en capacité motrice et affective d'être installé dans une chaise haute. Dès qu'ils le souhaitent, les enfants touchent leur nourriture : moment essentiel de l'éveil sensoriel (toucher, goût, odorat et vue). C'est à ce moment que nous lui proposons une cuillère, afin de le laisser manipuler et évoluer.

Chez les cascadeurs : une fois la marche acquise, l'enfant est invité à d'abord se laver les mains puis à s'installer sur une petite chaise, devant une petite table dans la salle-repas.

Deux possibilités :

- a) En tête-à-tête avec l'adulte, l'enfant tendant vers plus d'autonomie est rassuré par l'aide que l'adulte peut lui apporter. Le professionnel en service-cuisine s'occupe de la préparation et du service des plats proposés. De cette façon, la personne qui accompagne l'enfant est totalement disponible pour lui, lui assurant ainsi une stabilité physique et psychique. Elle lui présente son repas, échange avec lui dans un climat sonore le plus calme possible. La découverte se fait par une incitation à explorer le goût, de la matière et de l'odeur. Le repas évolue selon le rythme de l'enfant et son droit à la régression : manipulation des aliments avec les doigts... « Tant pis pour les taches nous considérons qu'il est important que l'enfant prenne plaisir à se nourrir, plutôt qu'à être nourri. L'usage social de la cuillère et la fourchette viendront forcément en temps voulu. » Un enfant qui a terminé son repas, mais pas forcément son assiette, est invité à venir se laver les mains et à rejoindre la salle de vie.

- b) L'enfant plus autonome s'installe à table avec un autre enfant sur une table en demi-lune. L'adulte est présent : il sert l'enfant ou le laisse se servir. Ses observations lui permettent de reconnaître chacune des évolutions de l'enfant : passage du verre à bec au verre normal, utilisation de la fourchette... Lorsque l'enfant est bien installé dans le déroulement du repas, l'adulte qui l'accompagne peut alors partager son repas avec lui..

Chez les bucoliques, un adulte accompagne les enfants en petit comité (cinq maximum) et peut prendre son repas en même temps qu'eux. Cet accompagnement permet de laisser davantage de temps à l'enfant : l'enfant se sert seul, hésite, imite l'adulte et ses pairs, utilise un couteau, débarrasse son assiette. L'adulte est, de fait, moins focalisé sur le déroulement du repas. Il nous semble important de ne pas se figer dans la façon d'aménager ce temps mais de donner seulement le cadre nécessaire à la libre découverte de chacun.

Les plats sont proposés les uns après les autres dans une assiette compartimentée, ce qui permet aux enfants de revenir à l'entrée ou au plat à tout moment jusqu'à la fin du repas.

Le professionnel observe et laisse davantage de « liberté » aux enfants accompagnés. Ainsi, un enfant qui se lève pour ramasser sa cuillère, un enfant qui appelle pour demander le plat suivant, ne perturbe pas le temps de repas.

Cette forme d'accompagnement nécessite un repas en plusieurs services qui peut s'échelonner de 11h (pour les plus petits explorateurs) à 13h00. C'est aussi la possibilité d'être plus proche du rythme individuel des enfants et d'aménager ce temps en fonction de leurs capacités.

Le goûter

Entre 15h30 et 16h30, les enfants sont invités à prendre leur goûter selon la même pédagogie d'accompagnement.

Il nous arrive aussi de prendre des repas ou goûters tous ensemble, pour des anniversaires, pour les fêtes de fin d'année, et même parfois selon le temps, il nous arrive de goûter dehors.

Les soins et le change :

Il s'agit de répondre aux besoins physiques et physiologiques de l'enfant. C'est un moment qui participe à son bien-être. Lors d'un change ou d'un soin (mouchage de nez au sérum physiologique, petite plaie à panser, bosse à soulager...), son intimité doit être respectée. Cette relation duelle (1 enfant/ 1 adulte) permet à chaque enfant de se sentir en confiance, rassuré, sécurisé et respecté. Dans ces moments privilégiés, il est important que l'enfant soit acteur, qu'il participe à son change en tendant sa jambe, en tenant sa couche. Le change sera fait en douceur mais sans familiarité : nous ne sommes pas ses parents. Cette attitude est à encourager pour que ce moment ne soit pas figé ou systématisé. Tout cela n'est possible que lorsque la parole de l'adulte et la reconnaissance de l'individualité de chaque enfant viennent accompagner cette démarche. L'hygiène de l'enfant est assurée dans le respect du projet des parents, dans une

logique de continuité de soin : chaque enfant a une pаниère ou un casier dans la salle de changes où les parents déposent tout le matériel nécessaire (cotons, lotions, vêtement de rechange...)

Un accompagnement en salle de change est proposé et non imposé. L'enfant est le seul capable de nous indiquer comment il veut que se déroule le change : monter ou pas à l'escalier pour s'installer seul sur le matelas, préférer l'aide de l'adulte, aller chercher sa pаниère, déplier sa couche, changer sa couche debout...

Lorsque l'enfant grandit, vient la question de l'apprentissage de la propreté. En concertation avec les parents et selon la volonté de l'enfant, ce dernier choisira ou non de s'asseoir sur le pot ou les toilettes. Par respect pour sa pudeur en devenir, l'adulte l'accompagne et se fait discret : en se tournant, en sortant de la pièce si l'enfant le fait comprendre. L'adulte n'est pas tant présent dans l'attente de résultat mais plus dans la valorisation du moment vécu : se déshabiller, s'asseoir sur les toilettes, déchirer un bout de papier, se rhabiller, appuyer sur la chasse d'eau, se laver les mains, font partie intégrante du chemin vers l'autonomie.

L'acquisition de la propreté est une étape naturelle. ***Un enfant propre à la crèche ne le sera pas forcément chez lui et vice-versa ; un enfant pris dans son jeu peut ne plus se soucier de son envie...*** Finalement un pantalon ou une culotte mouillée, « ce n'est pas un drame ! » Accompagné d'un sourire et d'un esprit positif pour ne pas dramatiser cette situation somme toute banale, le projet de l'enfant restera intact. Petit à petit, ces « petits écarts de conduite » ne seront plus qu'un souvenir. La notion de coéducation prend ici tout son sens. En effet, cette idée pédagogique demande de nombreux échanges avec les parents concernés.

Petit ou un peu plus grand, seul ou accompagné, l'enfant fera un jour le choix d'aller sur les toilettes. Seul lui sait quand il est prêt à faire le pas, nous sommes juste là pour l'accompagner dans son choix.

Le sommeil et/ou le repos

Le sommeil, rythme fondamental de la vie, est indispensable au développement de l'enfant. Le sommeil est essentiel à sa croissance et à la maturation de son système nerveux. Sans de décompression, l'enfant endormi mémorise, résout les expériences, « digère » les événements vécus : séparation, éclat de rire, confrontation à un autre enfant, ...

Ce temps de sommeil est préparé : Le professionnel qui accompagne l'enfant dans sa journée prend le temps de s'informer : mauvaise nuit ou arrivée tardive... pour respecter au mieux ses besoins de repos.

La qualité de l'observation du professionnel permettra de comprendre l'enfant, ses signes d'endormissement, ses rituels et la quantité de sommeil dont il a besoin. L'endormissement est un moment de transition « fragile » car soumis à la fatigue ou à l'excitation, l'enfant a alors véritablement besoin de savoir qui s'occupera de lui. Ce moment délicat rappelle souvent une séparation d'où la nécessité d'une relation privilégiée.

Au niveau de l'organisation, le groupe nous confronte au quotidien à des ajustements pour répondre à chaque individualité. Ex : si un enfant ne veut pas s'endormir dans la chambre

et qu'il a besoin d'être avec nous dans la salle de vie, ou même dans nos bras, nous répondons à sa demande. Il en est de même pour celui qui a besoin d'être doucement bercé pour s'endormir etc...

L'essentiel est que l'enfant se trouve en sécurité dans son espace de sommeil quel qu'il soit (transat, matelas, lit barreaux, tapis, salle de vie...). Parfois accepter la pièce commune de sommeil prend du temps.

L'accompagnement au sommeil est abordé au moment des adaptations. Chaque parent est invité à découvrir l'espace de sommeil de son enfant, à donner son avis et à apporter s'il le souhaite, turbulette, doudous etc... Le lit est ainsi personnalisé, il restera à sa place (autant que possible), même si cela demande un réaménagement en cours de journée pour l'accueil d'un autre enfant. Le professionnel se doit de recréer chaque « espace repère ». La chambre est un espace privilégié à l'aménagement réfléchi.

Les enfants se reposent dans la chambre qui correspond le mieux à leur besoin de repos. Trois chambres sont à leur disposition. Un espace de repos aménagé de lits à barreaux et de lits parapluie pour les Explorateurs. Un espace aménagé de lits parapluie et de lits bas à barreaux pour les Cascadeurs en fonction de leur évolution. Le dernier espace avec des lits bas à barreaux et des barquettes pour les Bucoliques. Chez les Cascadeurs et surtout chez les Bucoliques, l'adulte est présent le temps de l'endormissement et reste dans le dortoir jusqu'à ce que le premier enfant soit réveillé afin d'assurer des conditions favorables au repos de chacun.

Pour un « passage » d'une chambre à l'autre, ou un changement de lit, une proposition argumentée par le professionnel est faite aux parents. Ils sont ainsi informés et invités à donner leur avis. L'échange engagé avec les parents nous permet de verbaliser avec l'enfant et de le rendre acteur de ce changement. La diversité des moyens de couchage au sein du multi-accueil, permet de proposer à l'enfant un matériel adapté à son besoin d'évolution et ainsi l'accompagner vers son désir d'autonomie en ce qui concerne le sommeil. Le changement de chambre est lié au passage d'un groupe à l'autre et de ce fait à un changement de référente. Il peut donc avoir lieu en cours d'année.

Le départ des enfants :

Ce moment est verbalisé. L'enfant est rassuré, il sait qu'il va partir, à quel moment et avec qui. Moment chargé d'émotions que l'enfant exprime sous différentes formes : sourires, pleurs, indifférence...

Les professionnels doivent à la fois accueillir le parent qui arrive, et d'autre part, rester disponible pour les enfants encore présents. Le temps de transmission doit toujours se faire en fonction du bien-être du groupe. Le cahier de vie reste là un élément clé dans l'échange et dans la restitution des informations, mais il n'est que support. L'échange verbal reste notre priorité afin de privilégier le relationnel avec le parent

Cet instant est aussi l'occasion pour les parents de réinvestir les lieux, de chercher les objets propres à leur enfant : doudou, tétine, gilet, turbulette..., ce qui permet à le professionnel de rester présent pour les autres enfants.

L'enfant porteur de handicap :

En considération du décret d'Août 2000 et la loi du 11 février 2005, la structure peut être amenée à accueillir un enfant porteur de handicap ou de maladie chronique. Un Plan d'Accompagnement Individualisé sera mis en place en concertation avec les différents professionnels (médecin référent de la crèche, psychomotricien, professeur des écoles...) et les parents. Chaque accueil fera l'objet d'un projet d'équipe et de rencontres.

LES OUTILS POUR ORCHESTRER

L'observation et la verbalisation :

Observer ce n'est pas simplement voir, c'est regarder en étant présent, attentif à ce que l'on voit. « *L'attitude observante place le professionnel dans une relation d'échange où il fait don de son attention et permet aux enfants de témoigner de leurs capacités* »* C'est cette attention qui accompagne l'enfant dans son évolution et qui le sécurise face aux découvertes quotidiennes. Nous considérons que nos regards attentifs portent l'enfant et l'aident à construire l'adulte qu'il est en train de devenir.

L'observation va de pair avec la verbalisation, ce sont pour nous deux notions indissociables qui nous permettent d'accompagner les enfants dans le quotidien.

Verbaliser c'est mettre des mots sur des actions, des soins, des sentiments... en essayant au maximum d'être dans *le parler vrai*, c'est-à-dire en mettant en mots au plus juste ce que l'on constate, ce que l'on ressent de ce que vit l'enfant. C'est essayer de poser des mots sur ce que l'enfant nous donne à voir. C'est se mettre à son niveau, les accompagner dans le vivre ensemble en formulant ce que l'on constate. C'est aussi ne pas intervenir et le laisser trouver sa solution en le soutenant du regard. C'est se taire et laisser le temps de la parole à l'enfant.

Verbaliser, c'est utiliser sans cesse la répétition, des mots simples, un ton posé afin de dialoguer avec l'enfant pour l'accompagner et tenter de comprendre au mieux ce qui se joue pour lui à certains moments de son évolution d'individu en devenir.

Mettre les mots : c'est aussi permettre aux adultes et aux enfants d'être au plus clair avec leur ressenti dans l'échange et la relation qu'ils construisent au quotidien

* G. Bonnerot, *l'observation, une démarche et une méthode d'approche du jeune enfant*, JE journal, n°4 Avril/Mai, 2007, p.23.

Équipe/parents : un principe de coéducation :

Le parent est invité à intégrer et s'approprier le lieu. Il est encouragé à entrer au sein de la structure au quotidien, afin d'accompagner son enfant lors de leur séparation, et de leurs retrouvailles. Le parent peut avant de partir ou en arrivant partager un jeu, donner un biberon, lire une histoire, effectuer un change.... De plus, en début d'année, est organisée une réunion de rentrée afin d'expliquer le fonctionnement global de la structure et de créer un temps convivial où parents, enfants et professionnels peuvent se rencontrer hors du quotidien et apprendre à mieux se connaître. Au cours de l'année, l'équipe propose des affichages sur différentes thématiques relatives à l'éducation afin d'informer et d'échanger avec les parents. Au mois de

juin, un autre temps fort, celui de la fête de l'été permet de clore l'année sur une note festive et de resserrer les liens entre les différents acteurs.

Dès les premiers temps d'adaptation, les professionnels encouragent les questionnements et les échanges. Nous nous inspirons de la posture d'accompagnement de Carl Rogers, psychologue américain qui développe la notion de relation d'aide qu'il définit comme : « *une situation dans laquelle l'un des participants cherche à favoriser chez l'une ou l'autre partie ou chez les deux, une appréciation plus grande des ressources internes de l'individu, ainsi qu'une plus grande possibilité d'expression et un meilleur usage fonctionnel de ses ressources* »* Nous cherchons donc à travailler en co-éducation avec le parent en respectant (dans la mesure du possible) les choix qu'il fait pour son enfant. Nous tentons d'être soutien lors des moments relatifs à l'éducation qui peuvent être délicats à négocier. Nous voulons proposer une écoute attentive et respectueuse, rechercher ensemble une solution sans nous poser « en professionnel qui sait », mais plutôt en favorisant l'empathie afin de rassurer le parent dans ses compétences pour qu'il reste acteur de son projet. Cela veut donc dire ne pas se substituer aux parents, mais être dans une prise de relais. En leur absence c'est maintenir leur place de premier éducateur de leur enfant en respectant leur choix éducatif et culturel et parfois être médiateur du dialogue qu'ils écrivent avec leur enfant. Il se peut, si le besoin s'en fait sentir, que des rencontres soient proposées, hors temps d'accueil, pour prendre du recul sur certaines situations et réajuster l'accompagnement. Nous considérons donc qu'accueillir un enfant c'est l'accueillir lui et sa famille dans leur singularité.

Ce travail de coéducation demande l'investissement total de l'équipe en termes de communication professionnelle et de respect de la référence. La dynamique de réflexion se construit dans le dialogue spontané lors des réunions, le tout en faveur du bien-être des accueillis et donc des accueillants.

* C. Rogers, le développement de la personne, Dunod, 1998.

Le cahier de liaison :

Il est un outil essentiel de communication. Il est demandé à l'entrée du multi-accueil et accompagne l'enfant et ses parents tout au long de leur vie à Pomme d'Api : de la première séparation au départ définitif. C'est un vecteur d'informations à double entrée : ce cahier appartient avant tout à l'enfant et aux parents. Chaque famille l'investit différemment (par une photo, une illustration, un dessin de l'enfant...). Le parent peut y noter une anecdote mais aussi le rythme de l'enfant, ou les grands changements de sa vie. Le professionnel qui accompagne l'enfant y décrira sa journée (son sommeil, ses repas, ses joies et ses « bobos »...), avec son style et son identité. C'est un objet de transition important pour l'enfant qui le reconnaît et se l'approprie, il lui appartient et fait partie de sa vie à la crèche. L'enfant est le premier concerné : « c'est lui qu'on raconte. » Il lui est donc permis de l'investir à son rythme afin que progressivement il se raconte à son tour avec un stylo comme les grands.

Ce cahier est aussi un outil de communication entre professionnels : il permet le passage de relais entre l'équipe du matin et celle du soir. Il est au cœur de notre pratique : les écrits relatent les observations de chaque professionnel au cours de la journée. Il privilégie la place du parent et son rôle éducatif car c'est à lui qu'on raconte, la vie de son enfant au multi-accueil.

C'est une opportunité pour instaurer un climat de confiance, une relation d'estime mutuelle, sans jugement de valeur. Ainsi il participe à reconnaître l'individualité de chacun au sein du groupe.

Régulation et discussion équipe professionnelle.

Les réunions d'équipe à Pomme d'Api jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de la structure et dans l'accompagnement de qualité des enfants et de leurs familles. Chaque mois, une réunion rassemble l'ensemble des professionnels afin de faire le point sur la vie de la crèche, d'échanger sur les observations du quotidien, et de renforcer la cohérence des pratiques. En complément, des séances régulières d'analyse de la pratique sont animées par une intervenante psychologue, favorisant une prise de recul, une meilleure compréhension des situations complexes et un enrichissement professionnel. La présence de la référente santé et accueil inclusif lors de ces temps permet d'intégrer les éléments du plan santé et d'aborder les besoins spécifiques des enfants en lien avec leur bien-être, leur santé et leur inclusion. Ces temps de concertation renforcent la dynamique d'équipe, soutiennent les professionnelles dans leurs missions, et garantissent une prise en charge bienveillante, individualisée et réfléchie.

Depuis trois ans, les directrices des multi-accueil de la commune essaient d'uniformiser au maximum les documents entre ses deux crèches, afin de garantir cohérence et fluidité dans les pratiques.

L'intégration des orientations réglementaires en lien avec le décret « Santé et accueil inclusif » (articles R.2324-38 et R.2324-39 du Code de la santé publique) qui rend obligatoire la présence d'un référent « Santé et Accueil inclusif » dans chaque établissement et instaure des temps d'analyse de pratique animés par une psychologue externe ont également été mis en place. Le suivi de ce cadre réglementaire, ainsi que les pratiques réflexives qu'il implique, sont assurés conjointement par la référente santé – qui veille à la mise en place des protocoles, à la promotion de la santé et à l'inclusion – et par la psychologue, intervenant pour approfondir les situations professionnelles complexes.

En complément, les directrices participent activement à la dynamique du pôle petite enfance, avec deux types de réunions : en grand groupe, rassemblant crèches, ALSH et services associés, pour coordonner projets et dispositifs ; et en petit comité, réunissant les directrices, la direction générale des services de la mairie et la coordinatrice enfance-jeunesse, pour affiner les actions territoriales et stratégiques. Cette organisation en double niveau renforce l'implication de tous les acteurs, assure la déclinaison du plan santé territoriale et permet un pilotage collectif et structuré de la politique d'accueil à Pomme d'Api.

ÉVALUATION DES OBJECTIFS 2021-2025

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions proposées	Indicateurs retenus	Résultats	Analyse des résultats	Perspectives
<p>Objectif 1: Favoriser l'autonomie de l'enfant dans les gestes du quotidien</p>	<p>Permettre à l'enfant de choisir de participer ou non aux ateliers proposés. Laisser l'enfant expérimenter seul les gestes liés aux repas, à l'hygiène et à l'habillement. Accompagner sans faire à la place de l'enfant.</p>	<p>Mise en place d'ateliers en libre accès (coin cuisine, habillage des poupées, bacs sensoriels liés à l'hygiène, etc.). - Temps de repas en autonomie (plateaux individuels, auto-service). - Mise à disposition de matériel adapté (marchepied, vêtements faciles à enfiler, brosses à dents individuelles). - Encouragement verbal et soutien sans intervention directe.</p>	<p>Initiatives spontanées de l'enfant dans les gestes du quotidien. Retour des familles sur des évolutions similaires à la maison. Capacité de l'enfant à se déplacer dans l'espace. - Nombre d'enfants réalisant seuls un geste du quotidien (ex : se laver les mains, mettre leurs chaussures) - Nombre de refus ou d'initiatives enregistrés par semaine - Feedbacks des familles via questionnaires ou discussions. - Nombre de verbalisations spontanées observées (ex : je veux faire tout seul)</p>	<p>Le rythme propre à chaque enfant est respecté sans pression - 80% des enfants de 2 à 3 ans mettent leurs chaussures seuls - 95 % des enfants se lavent les mains seuls - Beaucoup d'initiatives autonomes observées chaque semaine (gestes comme "mettre son manteau", "se servir de l'eau", etc.) environ une 30 aine de demandes s'il faut les quantifier. - retours positifs de familles (par écrit ou oral) signalant des progrès d'autonomie à la maison</p>	<p>Travail approfondi autour de la verbalisation pour favoriser une communication fluide, respectueuse et adaptée. La parole adressée à l'enfant est pensée pour être claire, authentique, ajustée à son niveau de compréhension. L'adulte adopte un positionnement physique approprié, se met à hauteur de l'enfant et veille à moduler son niveau sonore, créant un environnement propice à la relation et à la confiance. La collectivité a également investi dans du matériel pédagogique pour soutenir la démarche (supports visuels, outils d'expression émotionnelle...), facilitant l'émergence de la parole chez les plus jeunes. La place donnée à la parole est au centre du projet : il s'agit de créer un espace où chacun peut exprimer ses ressentis sans crainte de jugement, dans un climat de confiance. À travers ce travail, c'est toute une culture de la communication qui s'est installée dans la structure, soutenue par une dynamique collective et une attention constante à la qualité relationnelle.</p>	<p>Organiser des temps réguliers d'observation entre professionnelles. Qui dit favoriser l'autonomie dit, réflexions croisées entre professionnelles et remontées des parents. Sans une communication entre référentes d'accueil, il est impossible de mettre en place ou d'adapter le contenu pédagogique pour les enfants. Ces temps de concertation nous permettent de pouvoir être plus réactives, à l'aide d'outils concrets tels que la « fiche évolution de l'enfant » en cours de création pour mieux accompagner encore les enfants dans leurs apprentissages et leur progression quotidienne.</p>

<p>Adapter le temps de familiarisation selon les besoins de chaque famille. Créer des repères constants (référente identifiée, objets transitionnels). Respecter les rituels d'arrivée et de départ de chaque enfant.</p>	<p>Temps de séparation apaisés (arrivée sereine) Posture d'écoute et de disponibilité de la part des professionnels. Partage libre des préoccupations et pratiques des parents. Intégration des doucous, susus et « ninins » dans la routine quotidienne de l'enfant.</p>	<p>Des pleurs liés à la séparation persistent parfois mais sont accompagnés avec douceur Les échanges avec les parents deviennent plus fluides avec le temps.</p>	<p>L'objectif d'instaurer un accueil individualisé à travers le principe de référence, avec des référentes principales et relais, est globalement bien atteint à la crèche Pomme d'Api. Les équipes se sont approprié les outils fiches d'adaptation (encore en cours de réécriture à ce jour dans le but d'améliorer la qualité des informations et de l'accompagnement des familles), Cahier de liaison, temps de rencontre et d'échanges, et les familles bénéficient d'un accompagnement cohérent et bienveillant. Ce fonctionnement favorise une meilleure connaissance des enfants dans le cadre collectif et renforce le lien de confiance avec les parents.</p>	<p>Mettre à jour systématiquement les fiches de suivi pour chaque enfant. Développer les échanges avec les partenaires extérieurs. Adapter les espaces et les propositions pédagogiques en fonction des besoins observés. Encourager les professionnels à suivre des formations continues.</p>		
<p>Objectif 2 : Assurer un accueil individualisé et sécurisant</p>	<p>Proposer des activités variées favorisant la découverte. Encourager l'exploration libre dans des espaces aménagés. Adapter les propositions en fonction des observations faites sur les enfants.</p>	<p>Mise en place d'ateliers sensoriels (bac d'exploration, matières, sons, odeurs, lumières)- Aménagement d'un parcours. moteur évolutif (tapis, modules, ponts, rampes)- Séances régulières de lecture et chants pour la stimulation affective- Présence continue d'un</p>	<p>Curiosité des enfants éveillée. Programme d'activités diversifié. Comportement des enfants en collectivité.</p>	<p>Programmes adaptés. Interactions entre enfants.</p>	<p>- Les enfants montrent une grande curiosité lors des ateliers sensoriels- La liberté de mouvement favorise l'exploration et la coordination- Les rituels affectifs (accueil, séparation, regroupement) renforcent la sécurité intérieure de l'enfant.</p>	<p>- Introduire des supports multisensoriels plus variés (table lumineuse, jeux d'odeurs, instruments de musique). - Intégrer davantage les familles dans les activités sensorielles (ateliers partagés, prêt de mallettes sensorielles à la maison).</p>

			adulte référent pour sécuriser l'enfant émotionnellement.	<p>- Former les professionnelles aux profils sensoriels des jeunes enfants (hypo/hypersensibilité).</p>
<p>Objectif 4 : Favoriser l'expression des émotions et la communication</p>	<p>Aider l'enfant à identifier et nommer ses émotions. Créer un climat de communication bienveillant entre enfants et adultes. Favoriser les interactions verbales et non verbales.</p>	<p>Utilisation quotidienne d'outils d'expression émotionnelle (affiche météo des émotions, marionnettes, livres). - Mise en place de temps de parole (regroupements, temps calmes). - Reformulation et valorisation des émotions exprimées par les enfants. - Posture professionnelle adaptée : écoute active, ton doux, à hauteur de l'enfant</p>	<p>Communication apaisée Bienveillance dans la manière de gérer les émotions.</p>	<p>Afin de renforcer la qualité de l'accompagnement, plusieurs membres de l'équipe ont suivi des formations sur les émotions de l'enfant, contribuant à enrichir les pratiques professionnelles autour de l'accueil et des rituels de séparation. L'observation constante, les échanges réguliers en équipe et les temps d'analyse de la pratique animés par une intervenante extérieure permettent un travail collectif de fond, essentiel pour aborder les situations complexes et adapter les réponses éducatives dans une logique de co-construction avec les familles.</p>
				<p>- Mettre en place une "boîte à émotions" dans chaque section- Former les professionnels à la communication non violente (CNV)- Intégrer la météo des émotions dans les transmissions familiales. - Organiser un atelier "parler des émotions avec son enfant" pour les parents.</p>

<p>Objectif 5 : Créer une relation de confiance et de continuité avec les familles.</p>	<p>Respecter les choix éducatifs et culturels des familles.</p>	<p>Créer des temps de dialogue informels au quotidien. Utiliser les outils de communication comme supports de lien (cahier de vie, affichages, photos, à la une de Pomme d'Api).</p>	<p>Les parents intègrent la structure. Niveau d'utilisation du cahier de vie. Participation des familles aux temps d'échanges (fête de l'été, réunion de rentrée,...).</p>	<p>Chaque famille prend part à la vie de la structure à son rythme. Confiance dans les échanges.</p>	<p>L'accompagnement à la parentalité repose sur une démarche cohérente et construite qui valorise la place des parents et reconnaît leur rôle dans le développement de l'enfant. Chaque famille est accueillie avec attention et respect, dans une dynamique d'écoute, d'observation et de communication bienveillante. Les professionnels s'attachent à comprendre les rituels instaurés par les parents, en ajustant leur posture pour concilier les besoins de chaque enfant avec le collectif. Pour structurer les temps de transition, des pictogrammes ont été mis en place pour clarifier les procédures d'arrivée et de départ. Le rituel du lavage des mains, fait avec le parent, constitue un temps de passage à la fois apaisant et symbolique, qui permet une séparation plus douce. Est favorisée aussi une relation de proximité avec les familles à travers des propositions de rendez-vous réguliers, un suivi téléphonique/mail et l'invitation à contacter la structure en cas d'inquiétude ou question. Ceci concrétise une volonté forte d'instaurer un climat de confiance, de continuité et de sécurité affective, pour le bien-être de l'enfant</p>	<p>Programmer des rencontres famille-référente à des moments-clés du parcours de l'enfant. .Mettre en place des rendez-vous biannuels entre une référente et la direction. Créer une boîte à questions/réponses pour favoriser l'expression des familles.</p>
--	---	--	--	--	---	---

VII OBJECTIFS PROPOSÉS 2026-2030

Objectifs généraux	Actions proposées	Indicateurs retenus
<p>Objectif 1 : Assurer la qualité du suivi de l'enfant</p>	<p>Mettre à jour systématiquement les fiches de suivi pour chaque enfant Organiser des rencontres régulières des familles Créer des repères constants (référente identifiée, objets transitionnels) pour l'enfant et sa famille</p>	<p>Nombre de fiches de suivi renseignées et mises à jour Nombre d'observations consignées par enfant Nombre de rencontres formelles famille/professionnels réalisées dans l'année</p>
<p>Objectif 2 : Poursuivre et améliorer la qualité d'accueil des familles</p>	<p>Mise en place de rendez-vous biannuels pour les familles Mise en place d'une boîte à questions pour libérer la parole</p>	<p>Nombre de rendez-vous biannuels respectés pour toutes les familles Boîte à question opérationnelle : date de création Nombre de questions recueillies Nombre de réponses apportées et comment</p>
<p>Objectif 3 : Développer une dynamique partenariale et pédagogique pour mieux accompagner les enfants à besoins spécifiques, y compris en situation de handicap</p>	<p>Assurer une continuité et une fluidité dans les pratiques quelle que soit la configuration de l'équipe et les demandes des parents. Organiser des réunions intra équipes Réunion du pôle Petite Enfance</p>	<p>Nombre de rencontres ou projets menés avec des partenaires Nombre d'adaptations réalisées Taux de participation aux formations Évolution des pratiques observée en équipe sur l'accueil des enfants à besoins spécifiques</p>

CONCLUSION

La réalisation des projets demande du temps : temps dégagé et accepté de tous. L'écriture nécessite un éloignement du quotidien et notamment de la prise en charge des enfants ; ceci implique des prises de relais au niveau des accompagnements et une charge de travail conséquente pour ceux qui restent auprès des enfants.

Nous souhaitons que ce projet soit le reflet de notre pratique d'équipe. Les priorités au sein de notre groupe sont les échanges constructifs, le respect mutuel la coordination des actions en internes et vers l'extérieur, mais aussi la prise de responsabilité de chacune et la valorisation de ses propres compétences. Nous considérons que le multi-accueil étant un lieu où évoluent, au quotidien enfants et adultes, chacun doit y trouver sa place dans le respect de ses besoins. Nous faisons donc en sorte que chacun y trouve sa place dans le respect de ses besoins. Nous sommes là pour accompagner les enfants, mais aussi pour nous épanouir dans notre pratique professionnelle afin que chaque membre de l'équipe trouve sa place et se sente bien au quotidien.

Nous souhaitons que grâce à ce projet et aux valeurs qui y sont associées les parents et les enfants trouvent à POMME D'API l'accueil le plus approprié à leurs besoins.

ANNEXES

FICHE DE POSTE Responsable multi-accueil

Prénom et NOM :	Filière : Sociale
Date de naissance: _____	Catégorie : A
Présent dans la collectivité depuis le :	Grade : Éducatrice de jeunes enfants
Temps de travail : 35/35h (100 %)	Ancienneté dans le grade :

Service : Multi accueil

POSITION DANS LA COLLECTIVITE

Supérieur hiérarchique direct : DGAS

Encadrement : Oui

Localisation du poste : Place François Mitterrand ou Rue Alfred de Vigny 87350
PANAZOL

CONTENU DU POSTE

Missions principales :

Veiller au bien-être de l'Enfant accueilli ;

Avoir une capacité d'écoute active, de communication et d'observation ;

Accompagner le soutien à la parentalité ;

Veiller à l'application du projet éducatif ;

Garantir la qualité du service public ;

Manager l'équipe-Gérer les plannings-Être à l'écoute des nouveaux projets ; Assurer les différentes tâches demandées par les autorités

Favoriser les échanges entre les différentes structures municipales d'accueil des Jeunes Enfants

Organiser la continuité de service

Participer aux temps d'échanges et de coordination entre les différents services ;

Assister aux réunions : réunions bimensuelles du Comité de Direction, commission d'admission, CAF...

Budget global, commandes.

Missions secondaires :

- Soutenir la rédaction des projets d'équipe ;

Assurer le suivi des stagiaires ;

Veiller au stock des produits : alimentaire, produits d'entretien, matériel éducatif, fournitures administratives ;

Contraintes particulières/restriction médicale :

Grande amplitude horaire du fait du fonctionnement de la structure de 7h15 à 18h45;

Changements d'horaires possibles selon les absences, les stages et les réunions ;

Gestes et postures auprès des Enfants lors des activités ;

Manipulations de matériels lors des activités, lors des temps d'entretien de la structure ;

Coordination entre le travail auprès des Enfants et le travail administratif, sollicitations concomitantes sur des situations diverses et n'ayant pas de rapport entre elles.

Relations fonctionnelles :

En interne : avec les Enfants et leurs familles, l'ensemble du personnel du multi accueil, les différents services de la commune et les élus.

En externe : avec les différents partenaires en lien avec la petite enfance et les différents prestataires.

COMPETENCES

Niveau ou diplôme requis :

Diplôme d'état d'Éducateur de Jeunes Enfants.

Formations/habilitations requises :

Vaccins obligatoires et recommandés pour travailler auprès des jeunes Enfants.

Savoir :

Connaissances dans le domaine petite enfance ; Connaissances du développement psychomoteur de l'Enfant ; Connaissances paramédicales ;

Connaissances d'hygiène et sécurité ; Accueillir les familles ;

Savoir prendre des initiatives et répondre à l'urgence ;

Notions en informatiques, en gestion (administratives et financières) ; Connaissance du logiciel Berger-Levrault e-Magnus.

Savoir-faire :

Capacités d'analyse, d'écoute et d'observation ;

Capacités à travailler en équipe et en partenariat ;

Capacités à veiller à la gestion, l'entretien et la maintenance du matériel mis à disposition ;

Saisir les bons de commande et les engagements comptables ;

Savoir évaluer les besoins.

Savoir-être :

Être accueillante, souriante, observatrice, vigilante, attentive et bienveillante ; Avoir une ouverture d'esprit, être diplomate, patiente et disponible ;

Avoir des qualités relationnelles humaines d'écoute et d'empathie ; Être rigoureuse.

Savoir-faire faire :

Capacité à déléguer et capacité à contrôler

Capacité à maintenir la cohésion d'équipe

Capacité à évaluer un agent pour l'attribution des missions et savoir le valoriser

<p style="text-align: center;">MOYENS MIS À DISPOSITION</p>
--

Moyens humains :

Locaux adaptés à l'accueil des Enfants ;

Matériel éducatif adapté à l'âge des Enfants accueillis et aux normes d'utilisation ;

Budget achat de matériels ; Poste informatique.

NB : les missions détaillées ci-dessus ne constituent en aucun cas une liste exhaustive des activités à accomplir, mais recensent les principaux domaines d'intervention. Dans tous les cas, la polyvalence et la complémentarité des agents au sein du service s'imposent et doivent systématiquement être mises en œuvre afin d'assurer la continuité du service public.

FICHE DE POSTE
Directrice adjointe multi-accueil

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Prénom et NOM :	Filière : médico-sociale
Date de naissance :	Catégorie : A ou B
Présent dans la collectivité depuis le :	Grade :
Temps de travail : 35/35ème (100 %)	Ancienneté dans le grade :

POSITION DANS LA COLLECTIVITE

Service : Multi-accueil

Supérieur hiérarchique direct : Directrice crèche (DGAS en l'absence de directrice crèche)

Encadrement :

Localisation du poste : Place François Mitterrand ou Rue Alfred de Vigny 87350 PANAZOL

CONTENU DU POSTE

MISSIONS

MISSIONS GENERALES

Se porter garante du projet éducatif / pédagogique construit en équipe ;

Être le moteur de l'organisation technique, administrative de la structure et de l'accompagnement des enfants au quotidien ;

Accueillir l'enfant et sa famille au quotidien ;

Prendre en charge les enfants sur tous les moments de la journée, d'assurer au quotidien leurs soins, leur sécurité et leurs besoins physiques, psychomoteur et psychoaffectifs, dans un esprit de coéducation et d'ouverture auprès des familles ;

Respecter la clause de confidentialité et le secret professionnel.

ACTIVITES :

Travaux administratifs

Relai de la Directrice dans la gestion administrative ;

Soutient l'enregistrement des contrats d'accueil des familles ;

Prévoir les achats pédagogiques en fonction du budget ;

Gérer les commandes repas / couches dans le cadre de la PSU ;

Auprès des enfants

Prendre en charge l'enfant dans le souci de ses besoins individuels, de son confort ;

Veiller à l'adaptation de l'enfant et s'assurer de son bien-être ;

Utiliser des outils professionnels tels que : l'observation, la parole, le matériel pédagogique, l'aménagement de l'espace et du temps afin de favoriser la créativité et l'imaginaire de chacun ;

Avoir une vision globale de l'organisation quotidienne et de la vie de l'enfant à la crèche sur tous les moments de la journée ;

Innover dans les actions pédagogiques menées.

Auprès des parents

Accueillir les parents pour le premier rendez-vous administratif et la présentation de la structure ;

Répondre au mieux à la demande d'accueil des parents dans un souci d'établir une communication valorisant les compétences parentales ;

Restituer les informations et rester à l'écoute des questionnements ;

Garantir le règlement et son application.

Auprès de l'équipe éducative : médiation éducative

Créer un lien entre la vie d'équipe sur le terrain et la directrice, grâce à :

L'observation, l'analyse des fonctionnements au quotidien, la préoccupation de l'action éducative ;

Le soutien aux différents membres de l'équipe (écoute / verbalisation).

Être un moteur, encourager les initiatives des professionnels, de part :

La spontanéité des échanges en équipe ;

Le soutien dans la mise en place des actions → dynamique du projet éducatif.

Être un relais d'information

Auprès des stagiaires

Accueillir et accompagner les stages longs

Tutorat

Dans sa spécialité

Mettre en place les actions passerelle avec les écoles maternelles ;

Organiser les affichages « info / parents »

SAVOIR ETRE

Travailler en équipe ;

Être capable de restituer ;

Respecter le jeune enfant ;

S'adapter ;

Disponibilité et discrétion ;

Qualité d'écoute, savoir trouver des sources théoriques, les ressources professionnelles et personnelles ;

Fortes qualités relationnelles ;

Autonomie et sens de l'organisation.

L'agent est tenu de participer aux réunions d'équipe en soirée, de s'adapter aux changements de planning, de participer et de mettre en œuvre le projet éducatif pour le bon fonctionnement du service public.

NB : les missions détaillées ci-dessus ne constituent en aucun cas une liste exhaustive des activités à accomplir, mais recensent les principaux domaines d'intervention. Dans tous les cas, la polyvalence et la complémentarité des agents au sein du service s'imposent et doivent systématiquement être mises en œuvre afin d'assurer la continuité du service public.

FICHE DE POSTE
Accueillante petite enfance

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Prénom et NOM :	Filière : médico-sociale
Date de naissance :	Catégorie :
Présent dans la collectivité depuis le :	Grade : Adjoint Territorial d'Animation
Temps de travail : 35/35ème (100 %)	Ancienneté dans le grade :

POSITION DANS LA COLLECTIVITE

Fonction : Accueillante Petite Enfance

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE : Placée sous l'autorité hiérarchique de la responsable du Multi-Accueil (responsable adjointe en cas d'absence de la responsable)

MISSIONS PRINCIPALES :

Accueillir l'enfant et sa famille au sein de la structure au quotidien et pendant la période d'adaptation ;

Accompagner l'enfant dans sa journée en collectivité ;

Assurer les soins d'hygiène et de confort des enfants accueillis ;

Assurer le suivi de chaque enfant dans les limites de ses compétences en collaboration étroite avec la responsable de la structure et l'équipe, tout en ayant le souci du groupe d'enfant qui lui est confié ;

Veiller à l'épanouissement physique, psychologique et affectif des enfants pendant leur journée à la crèche en lien avec la demande des parents.

ACTIVITES :

Auprès des enfants

Réaliser l'accueil de l'enfant au quotidien, en développant avec lui une relation chaleureuse, basée sur une connaissance individuelle de chacun ;

Être attentif au sein du groupe d'enfants, aux réactions individuelles et à la vie de groupe ;

Observer pour identifier les besoins de l'enfant et y répondre, individuellement ou en groupe, dans le respect des habitudes, des rythmes de vie de chacun et de l'évolution psychomotrice et affective ;

Garantir la sécurité de l'enfant en aménageant les lieux de vie et en assurant une surveillance constante ;

Nursing : répondre du point de vue pratique aux besoins vitaux et de confort de l'enfant (manger, dormir, être propre, jouer, échanger, ...) en respectant son rythme propre, en veillant à sa sécurité et en lui posant des limites ;

Proposer des ateliers adaptés aux enfants sans les imposer : jeux individuels ou en groupe, ponctuels ou plus organisés en tenant compte de leur âge, de leur développement psychomoteur et de l'ambiance du moment, en collaboration avec l'éducatrice de jeunes enfants ;

Assurer les soins d'hygiène et de confort des enfants ;

Contrôler les activités effectuées dans le service avant signature par le Maire.

Auprès des parents

Les accueillir, les écouter, les accompagner, échanger autour de l'observation de l'enfant. Les rassurer en valorisant leur rôle parental. Les orienter vers l'éducatrice de jeunes enfants si nécessaire ;

Respecter leurs choix éducatifs en tenant compte de la vie en collectivité, des compétences de l'enfant et de l'histoire de la famille (dans le respect du règlement de fonctionnement des structures) ;

Recueillir quotidiennement auprès des parents les informations relatives à l'enfant, pour assurer la continuité de l'accueil. Et restituer aux parents le vécu de leur enfant au cours de la journée.

Auprès de l'équipe

Utiliser les outils mis en place pour partager les informations en veillant à transmettre les éléments concernant la vie de la structure et les enfants ;

Échanger son savoir-faire et son savoir-être (stage de formation) ;

Appliquer les protocoles d'hygiène et de désinfection des locaux et du matériel ;

Assurer l'hygiène et l'entretien des lieux de vie de l'enfant et du matériel mis à disposition ;

Participer aux réunions et aux travaux visant l'évolution du projet éducatif pédagogique et la connaissance de chaque enfant, partager ses idées et ses questions ;

Participer aux commandes de matériel et à la gestion du stock.

Pour mener à bien ces missions, l'Assistante d'Accueil Petite Enfance devra faire preuve de disponibilité, d'écoute, de patience, de motivation et de chaleur en travaillant toujours dans le respect de l'individualité de chaque enfant, tout en favorisant le travail d'équipe.

NB : les missions détaillées ci-dessus ne constituent en aucun cas une liste exhaustive des activités à accomplir, mais recensent les principaux domaines d'intervention. Dans tous les cas, la polyvalence et la complémentarité des agents au sein du service s'imposent et doivent systématiquement être mises en œuvre afin d'assurer la continuité du service public.

TRAME DU LIVRET D'ACCUEIL DES P'TITS LOUPS

Chers Parents,

Nous sommes ravis d'accueillir votre enfant au sein des P'tits Loups. Ce livret a pour but de vous fournir toutes les informations essentielles pour assurer une adaptation en douceur et un accompagnement bienveillant de votre enfant dans son développement. Il est structuré pour offrir toutes les informations essentielles aux parents et garantir une communication claire sur le fonctionnement de la structure.

Présentation de la crèche

Nom de la crèche, adresse, téléphone, email, horaires d'ouverture, capacité d'accueil, prénom des membres de l'équipe.

Projet pédagogique

À développer

Respect du rythme de l'enfant.

Développement de l'autonomie.

Activités variées favorisant l'éveil sensoriel, moteur et intellectuel.

Communication bienveillante.

L'adaptation

L'intégration de votre enfant à la crèche est une étape importante. Nous vous proposons une période de familiarisation progressive afin de faciliter sa transition.

Détailler le déroulement.

Cette période peut être ajustée en fonction des besoins de l'enfant et des parents.

Fonctionnement quotidien.

À développer

Accueil et départ

Repas et collation

Sommeil et surveillance des dortoirs.

Hygiène et soins

Maladies et absences

À développer

Communication avec les parents

À développer

En conclusion : L'association des parents à la vie de la crèche repose sur une véritable coéducation. En tissant des liens solides entre les familles et l'équipe éducatives, la crèche devient un espace où chaque enfant grandit dans un environnement enrichi par la diversité et l'implication de chacun.